



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2810
10 juin 2022
1,50 € • DOM: 2€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE OUVRIÈRE

**Le journal
d'Arlette Laguiller**

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Le camp des travailleurs doit se faire entendre !



Russie
**La guerre
au prix fort**

Page 8

Policiers
**Impunité
garantie**

Page 6

Dans les entreprises
**Grèves
pour les salaires**

Pages 13 à 15

Leur société

- Retraites : Macron annonce la couleur! 3
- Chèque alimentaire : mépris à tous les étages 3
- CNR : nouveau lapin, vieux chapeau 3
- Titres de séjour : un blocage scandaleux 3
- Mélenchon : les boniments ne remplissent pas la gamelle 4
- Élections, trahison, abstention : la démocratie des possédants 4
- Inflation : la guerre est déclarée 4
- Sécurité alimentaire : le contrôle doit venir d'en bas 5
- Agroalimentaire : un trafic de plus! 5
- Lactalis : un énième scandale 5
- Policiers dangereux : ils sont couverts 6
- Le Pen : la police dans la peau 6
- Riches et pauvres : où est la vraie limite? 6
- Hôpitaux : « il va y avoir des morts! » 7
- Marseille : un show de Macron ne remplace pas une école 7
- Carrefour : PDG grassement payé, actionnaires choyés 7

Dans le monde

- Russie : la guerre au prix fort 8
- Ukraine : qui vole le blé de qui? 8
- Brésil : nouveau massacre policier dans une favela 9
- Bangladesh : encore une explosion mortelle 9
- Les profits avant la planète : c'est un financier qui le dit 9
- Budgets militaires : la machine infernale 10
- Yémen : Thales, Dassault et MBDA complices du crime 10
- Windsor : à quand la retraite? 10

Il y a 40 ans

- Le gouvernement de gauche bloque les salaires 11

Dans les entreprises

- Convention du travail maritime : la loi des armateurs 12
- Éboueurs de Vannes 12
- Toyota - Onnaing 13
- Renault-Technocentre 13
- Reydel-Motherson 13
- Aluminium Dunkerque 13
- Aéroport de Roissy 14
- Park Hyatt Vendôme 14
- Louvre Hôtels Group 14
- STG - Rouen 14
- Ehpad Orpea - Chartres 15
- Monpsy santé 15

Élections législatives

- Des candidats de Lutte ouvrière 16
- L'obstruction d'une préfecture 16

Aux législatives, votez pour votre camp, votez Lutte ouvrière!

Le premier tour des législatives a lieu dimanche 12 juin. Même si le cirque des promesses électorales ne fait plus rêver grand monde, le petit monde politique continue de s'activer.

En s'engageant à convoquer un Conseil national de la refondation, Macron a ressorti sa poudre de perlimpinpin. Il veut, dit-il, changer de méthode, pour nous faire avaler la même politique antiouvrière, dont l'attaque sur les retraites.

La gauche chaperonnée par Mélenchon est en compétition avec le Rassemblement national pour le titre de premier opposant. En s'alliant, La France insoumise, le PS, EELV et le PCF ont toutes les chances de se renforcer à l'Assemblée nationale. Cela promet de faire tourner le moulin à paroles, mais ce n'est pas là-dessus que les travailleurs doivent compter.

À cause de la flambée des prix, les travailleurs s'appauvrissent de mois en mois. La seule mesure qui peut l'empêcher est l'indexation des salaires, des retraites et des allocations sur les prix. Eh bien, il n'y a pas un politicien pour la défendre!

Macron ne veut pas contraindre le grand patronat, mais Mélenchon ou Le Pen s'y refusent aussi. Tous les deux ont le verbe haut pour dénoncer le président des riches mais pas pour s'affronter au grand patronat, même en paroles.

Il est de tradition, à gauche, de s'offusquer des fortunes ahurissantes accumulées dans les coffres-forts de la bourgeoisie et de promettre de taxer davantage les riches. Mais s'opposer à la classe capitaliste, contester son pouvoir sur les travailleurs et sa liberté de spéculer, ils ne le veulent pas!

Quant à Le Pen, elle n'a jamais un mot contre les capitalistes. Ce sont les immigrés, c'est-à-dire les travailleurs exploités dans le bâtiment, le nettoyage ou le gardiennage, qu'elle accable en permanence.

Qu'ils soient d'extrême droite, de droite ou de gauche, les principaux politiciens rivalisent pour gérer le capitalisme, alors que ce système nous condamne, nous, travailleurs, à l'exploitation, au diktat patronal, à la précarité permanente. Alors qu'il condamne les travailleurs indépendants, les artisans et les paysans à subir la loi du plus fort.

En réalité, ce système condamne toute la société, parce qu'il fabrique les inégalités, les injustices et les guerres, parce qu'il engendre crise sur crise et met en péril l'avenir de la planète et la survie de l'humanité.

Le changement ne viendra pas de l'intérieur

des institutions ni des notables qui font tourner le système et en retirent nombre de privilèges. Il ne pourra venir que des travailleurs, conscients de leurs intérêts et de leur force collective.

Quand les travailleurs se battront pour défendre leurs conditions d'existence et que, conscients de leur force, ils contesteront à ceux qui ne font rien de leurs dix doigts le pouvoir de diriger la société, là, oui, nous pourrons parler d'un tournant historique! Et celui-ci dépend de chacun d'entre nous, de notre volonté de nous organiser avec cette perspective.

C'est un combat difficile? Sans doute, car la grande bourgeoisie domine le monde. Elle s'appuie sur des États et sur des institutions internationales, sur des armées et des médias qui propagent ses valeurs et son idéologie, le culte de l'argent et la réussite individuelle. Mais les travailleurs ont la force du nombre et celle que leur donne leur place dans l'économie. Il n'y a pas un euro de profit qui ne dépende de l'existence d'ouvriers, d'employés, mais aussi de soignants pour assurer la santé des travailleurs, d'enseignants pour les éduquer,

de conducteurs de bus ou de métro pour les transporter. C'est un combat que les travailleurs peuvent gagner s'ils ont conscience, comme disait Marx, qu'ils n'ont rien à perdre que leurs chaînes.

Dans le passé, les travailleurs ont su exercer une pression sur la vie politique. Ils l'ont fait au travers des luttes collectives, des grèves, des occupations d'usines. Et en l'absence de lutte, ils puisaient leur force et

leur fierté dans l'idéal d'une société sans exploitation, sans la loi du profit et la concurrence. Une société égalitaire et organisée collectivement, une société communiste.

Pour peser à nouveau sur la vie politique, il faut construire un parti totalement indépendant des partis bourgeois. Un parti composé et dirigé par des travailleurs et présent dans les entreprises et les quartiers populaires pour aider aux luttes nécessaires. Un parti qui propage la conscience que les travailleurs sont capables de diriger la société bien mieux que la grande bourgeoisie.

La présence de candidats de Lutte ouvrière dans toutes les circonscriptions montre qu'il existe un courant pour cela. En votant pour eux, vous le renforcerez et vous affirmerez la nécessité de reconstituer une force politique qui lève le drapeau de l'émancipation sociale.

Nathalie Arthaud



Campagne électorale à Aubervilliers.

Retraites : Macron annonce la couleur !

À une semaine des élections, Macron enfourche son cheval de bataille préféré : s'en prendre aux retraites en allongeant le temps de cotisation. Il a ainsi affirmé dans un journal régional que cette réforme entrerait en vigueur dès l'été 2023, sans rien dire de précis sur son contenu ni sur l'âge de départ à la retraite, à 64 ou 65 ans.

Mais Macron affiche sa détermination pour montrer à l'électorat de droite qu'il sera droit dans ses bottes et qu'il est le meilleur chevalier pour attaquer le monde du travail envers et contre tous. En cela, il exauce les vœux du grand patronat qui, en la personne de Roux de Bézieux, déclarait encore le 21 mai dernier : « Je ne dirais pas que rehausser l'âge de la retraite est l'urgence des urgences mais il faut le faire. On est l'un des pays en Europe qui travaillent le moins dans la durée de la vie, or c'est la quantité de travail qui crée la richesse. » Au fond, cela

revient à reconnaître que seul le monde du travail en crée, mais que le patronat veut de moins en moins contribuer à le payer.

Le patron des patrons sait bien que la plupart des salariés seront licenciés ou épuisés bien avant 65 ans. Cette réforme va diminuer drastiquement le montant des retraites et peser sur les revenus de l'ensemble des salariés parce que nombre de travailleurs âgés, repoussés des entreprises, accepteront à terme des salaires de misère ! Roux de Bézieux a d'ailleurs l'audace de prétendre qu'une telle réforme permettra

d'investir dans l'école ou dans la défense. Que cela puisse servir à terme les profits de Dassault ou de Thales est sûrement vrai mais cet argent n'ira certainement pas aux services utiles à la population.

La seule vérité venue de la Première ministre, Élisabeth Borne, est quand elle a fait part de son inquiétude en disant vouloir que cette réforme soit menée « sans que cela tourne au bras de fer ».

La dernière tentative de réforme des retraites de Macron s'était heurtée à l'opposition résolue des cheminots, des salariés de la RATP et de bien d'autres travailleurs, et il avait déjà dû remballer une fois son projet. Il faut donc souhaiter au contraire que le bras de fer ait bien lieu et que le monde du travail mette le gouvernement KO.

Aline Urbain



CNR : nouveau lapin, vieux chapeau

À l'occasion de sa non-campagne pour les élections législatives du 12 juin Macron a lancé un nouveau gadget, le Conseil national de la refondation, qui réunira toute sorte de gens choisis par le pouvoir ou tirés au sort pour discuter rapidement des graves problèmes de l'heure.

La première vertu de ce Conseil est de répéter l'acronyme du Conseil national de la résistance, organisme réputé avoir réuni tous les vrais patriotes, du PCF à la droite ex-pétainiste, derrière de Gaulle en 1944. La seconde est de n'avoir aucun autre sens que la pure et vaine agitation médiatique.

Les opposants, à droite, à

l'extrême droite et à gauche n'en ont pas moins pris la mouche. Et tous d'accuser Macron de mépriser la représentation nationale et les institutions en proposant ce comité alors même que les électeurs sont censés choisir des députés chargés de décider de la politique à mener.

La feinte colère répond ainsi à la dérisoire

opération de communication. Que ce soit Macron ou ses concurrents, tous sont bien placés pour savoir que, ni les députés, ni les représentants des grands partis politiques, ni les membres d'un quelconque comité Théodule ne décident quoi que ce soit d'important dans la politique de l'État. Elle est décidée, en étroite relation et conformément aux besoins du grand patronat, par le biais du président et des principaux ministres. Mais, pour le cacher, il faut bien de temps à autre inventer un nouveau gadget.

Paul Galois

Titres de séjour : un blocage scandaleux

Le Conseil d'État, saisi par plusieurs associations de défense des droits de l'homme, vient de déclarer illégale l'obligation faite aux étrangers demandant un titre de séjour d'effectuer leurs démarches en ligne pour son examen en préfecture.

Avant l'instauration de ces demandes dématérialisées, en mars 2021, les demandeurs faisaient simplement la queue devant les préfectures. Ils y passaient souvent la nuit à attendre l'ouverture des portes dans des conditions éprouvantes, comme à Bobigny en Seine-Saint-Denis. Ils n'avaient pas pour autant la garantie

d'avoir un rendez-vous. Cela dépendait de leur place dans la queue et donnait lieu à bien des trafics.

Avec l'instauration d'une procédure dématérialisée, l'administration prétendait rendre la démarche plus humaine. Elle l'a simplement rendue plus opaque, y ajoutant une difficulté supplémentaire pour ceux qui ne

peuvent se débrouiller sur Internet sans l'aide d'une association. Les trafics n'ont pas disparu pour autant, et des individus monopolisent tous les créneaux de rendez-vous en ligne pour les revendre.

Le problème ne réside pas dans la procédure utilisée, mais dans la volonté de l'administration de limiter le nombre de titres de séjour accordés. C'est en toute connaissance de cause que les préfectures transforment toute demande en parcours du combattant.

D. M.

Chèque alimentaire : mépris à tous les étages

Pour répondre à la hausse des prix qui frappe durement la partie la plus pauvre de la population, après le chèque carburant, Macron sort maintenant la promesse d'un chèque alimentaire, campagne électorale oblige. Quel sera son montant, à qui sera-t-il versé, quand et sous quelle forme, tous ces points restent pour l'instant dans le flou.

On sait cependant que ce chèque serait versé aux ménages les plus modestes, touchant le RSA, étant aux minima sociaux, ainsi qu'aux étudiants pauvres. Pour l'instant, le montant annoncé serait de 100 ou 150 euros, et Macron prévoit qu'il ne serait versé qu'en une seule fois : il ne faudrait quand même pas habituer ceux qui ont du mal à boucler leur budget à recevoir un chèque tous les mois, a-t-il osé dire ! En outre, si le versement avait une certaine régularité, il serait plus difficile d'y mettre fin.

Même si le chèque atteint 150 euros, la hausse des prix des produits alimentaires étant évaluée pour l'année à 224 euros par personne, il serait loin de couvrir les dépenses supplémentaires des ménages, surtout lorsqu'on

sait que ce sont les produits de base, pâtes, féculents, etc., qui augmentent le plus.

Le gouvernement souhaiterait par ailleurs que cette aumône serve à acheter des produits bio ou provenant d'exploitations agricoles proches, pour « permettre aux plus modestes d'avoir une alimentation de qualité ». Dans quel monde vivent donc ces donneurs de leçons qui veulent apprendre aux pauvres à acheter de la nourriture correcte... avec une poignée d'euros supplémentaires par mois ? Beaucoup aimeraient déjà avoir deux repas équilibrés par jour, pour eux-mêmes et leurs enfants, ce qu'ils ne peuvent se permettre quand les fruits et légumes de saison, même pas bio, atteignent jusqu'à cinq euros le kilo.

Avec ce chèque alimentaire, le gouvernement insulte comme à son habitude les plus modestes, que ce soit par la somme ridiculement basse eu égard aux besoins, dans sa façon de le verser ou dans ses conseils de consommation aux plus pauvres, considérés comme trop bêtes pour savoir se nourrir correctement !

Marianne Lamiral

Mélenchon : les boniments ne remplissent pas la gamelle

« Je ne vous promets pas que nous allons créer un paradis du jour au lendemain. Mais je vous garantis que, du jour au lendemain, nous allons faire cesser l'enfer et que les gens vivront mieux », a déclaré Mélenchon lors de son meeting du 1^{er} juin.

Si, contre toute attente, la nouvelle mouture de l'union de la gauche, la Nupes, avait une majorité de députés à l'Assemblée, pour autant rien ne serait acquis pour les travailleurs. Ceux qui se laissent bercer par les belles paroles se préparent des désillusions.

Des journalistes annoncent déjà qu'il y aurait alors un affrontement entre deux pouvoirs,

celui du président et celui de l'Assemblée. Cela n'aurait pourtant rien d'exceptionnel. De telles cohabitations ont déjà eu lieu par le passé : quand Mitterrand a été contraint de nommer un Premier ministre de droite, Chirac, ou quand Chirac président a été obligé de nommer un Premier ministre de gauche, Jospin. Un Macron et un Mélenchon, comme leurs

prédécesseurs, sauraient eux aussi s'entendre. Mélenchon commence déjà à le dire en déclarant que « sur l'arène internationale », lui et Macron parleraient « d'une seule voix » en expliquant : « Je suis sûr que le président sera raisonnable et, moi, je le serai ».

Mais, surtout, on sait d'où viendrait la pression. La situation économique mondiale s'est encore aggravée avec la guerre en Ukraine et l'accélération de l'inflation. La guerre commerciale est de plus en plus âpre. Et la grande bourgeoisie française attendra du gouvernement,

quel qu'il soit, qu'il prenne les décisions conformes à ses intérêts. Pourquoi accepterait-elle par exemple un « cadeau » aux travailleurs tel qu'une vraie retraite à 60 ans ? Au contraire, elle imposera que le nouveau gouvernement mène une véritable guerre de classe au monde ouvrier.

Mélenchon n'est certes pas le candidat de prédilection du grand patronat, qui lui préfère de loin un Macron. Mais s'il y avait une contestation sociale menaçante, la bourgeoisie saurait utiliser ce genre de politicien et son crédit auprès

des exploités pour qu'il canalise le mécontentement. Mélenchon annonce déjà la couleur quand il répète aux travailleurs qu'ils n'auront pas à se mobiliser et que, s'il était aux commandes, ils n'auraient qu'à le laisser faire.

Mélenchon peut promettre que « le soleil sera plus beau », la réalité risque d'être tout autre : les travailleurs auraient à se battre pour leurs intérêts, y compris contre un Mélenchon Premier ministre. Car, entre les intérêts de la bourgeoisie et les leurs, il saurait choisir les premiers.

Pierre Royan

Élections, trahison, abstention : la démocratie des possédants

Les médias prévoient un record d'abstentions aux élections législatives du 12 juin, surtout dans l'électorat populaire. Et de se demander, avec tous les professionnels de la politique institutionnelle, comment redonner aux plus pauvres l'envie d'aller voter.



L'Assemblée des soviets à Petrograd en 1917.

Les petites gens en question, c'est-à-dire de façon générale le monde du travail, ont le souvenir, vécu ou transmis, que tous les gouvernements connus ont gouverné contre eux. C'est cette expérience, maintes fois répétée et chèrement payée, qui explique leur abstention massive.

Alors peut-il exister un gouvernement réellement au service des travailleurs, qui ne les trahisse pas, que ceux-ci soient à même de contrôler ?

Il devrait être de leur côté dans tous les aspects de la vie sociale : pour garantir les salaires et pensions ;

pour assurer des embauches massives ; pour garantir des services publics utiles, des conditions de travail dignes, une retraite décente à soixante ans au plus, au lieu d'une vie d'exploitation au profit de grandes fortunes méprisant la collectivité.

Un tel gouvernement ne pourrait être issu que du peuple travailleur lui-même, à l'inverse des gouvernements actuels qui sont l'émanation de l'étroite couche qui détient les moyens de production. Une telle situation n'est pas utopique. Elle a déjà existé dans la longue histoire des luttes de la classe ouvrière :

pendant la Commune de Paris, de mars à mai 1871, dans les débuts de la révolution russe, à partir d'octobre 1917, et elle est en germe dans le feu de toutes les grandes luttes sociales.

Les représentants de travailleurs organisés, mobilisés et armés disposent de ce fait d'un pouvoir effectif, tout en devant rendre des comptes aussi souvent que nécessaire et en étant révoquables à tout moment. Ils n'ont pas la prétention de gagner plus qu'un travailleur du rang ni d'avoir de privilège particulier. Il n'y a aucun besoin de corps de répression, police, armée, justice, s'ils sont dissous et remplacés par les assemblées de travailleurs. L'État lui-même n'a pas à être séparé de la population et au-dessus d'elle, et toutes ses fonctions peuvent devenir électives, contrôlées et soumises à révocation. Si le droit et la justice sont déterminés par la conscience commune de la classe travailleuse, et non plus par le poids des grandes fortunes, désormais expropriées et placées sous le contrôle de la collectivité, les humbles et les opprimés peuvent réellement exercer le pouvoir.

Alors, et alors seulement, on pourra réellement parler de démocratie, d'un système de représentation politique aussi honnête que le système actuel est faisanté.

Paul Galois

Inflation : la guerre est déclarée

Les classes populaires payent de plus en plus cher l'essence, le chauffage, le paquet de pâtes ou le kilo de tomates, mais aussi la construction ou l'entretien de leur logement. Le retour de l'inflation signifie des privations supplémentaires pour les classes populaires.

Une enquête de *Soixante millions de consommateurs* le détaille. En moyenne, du fait des hausses récentes, les familles dépensent déjà 27 euros en plus par mois pour le carburant, 32 euros pour les factures d'énergie et une trentaine d'euros pour les produits de consommation courante.

Dans le domaine de la production et de la distribution d'énergie, un nombre restreint de grands groupes dominant le marché et ont donc les moyens d'organiser la pénurie pour faire grimper les prix. La flambée de

ceux-ci leur profite. En 2021 déjà, les bénéfices d'Exxon-Mobil ont été de 23 milliards de dollars ; de 20,5 milliards pour Shell ; 15,6 pour Chevron ; 16 milliards de dollars pour TotalEnergies, un record depuis quinze ans.

En position dominante, ces groupes imposent ces hausses de prix aux autres capitalistes, qui voient leurs coûts de production augmenter. Ils cherchent alors à restaurer leurs marges afin de rester profitables face à la concurrence, en augmentant à leur tour leurs propres prix de vente. Et, au bout du compte, ce sont les classes populaires qui paient. L'inflation n'a rien de naturel ou de mécanique, elle est le résultat de la dictature du profit.

C'est par elle que les capitalistes mènent la guerre sociale aux travailleurs.

Joséphine Sina



Sécurité alimentaire : le contrôle doit venir d'en bas

Les récents scandales alimentaires qui ont visé les entreprises Kinder et Buitoni ont remis à l'ordre du jour la question du contrôle de l'État sur les produits alimentaires, contrôle effectué par deux administrations.

La Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF), qui dépend du ministère de l'Économie et des Finances, et la Direction générale de l'alimentation (DGAL), qui dépend du ministère de l'Agriculture, devraient concourir à ces contrôles. Or, faisant mine de prendre le problème à bras le corps, une réunion interministérielle convoquée chez le Premier ministre a décidé... la suppression en 2023 de 60 emplois à la DGCCRF ! Ces postes, affectés à la sécurité sanitaire des aliments, seraient transférés vers la DGAL. L'objectif invoqué officiellement est de regrouper les contrôles sous une autorité unique afin d'améliorer leur qualité. Mais cette

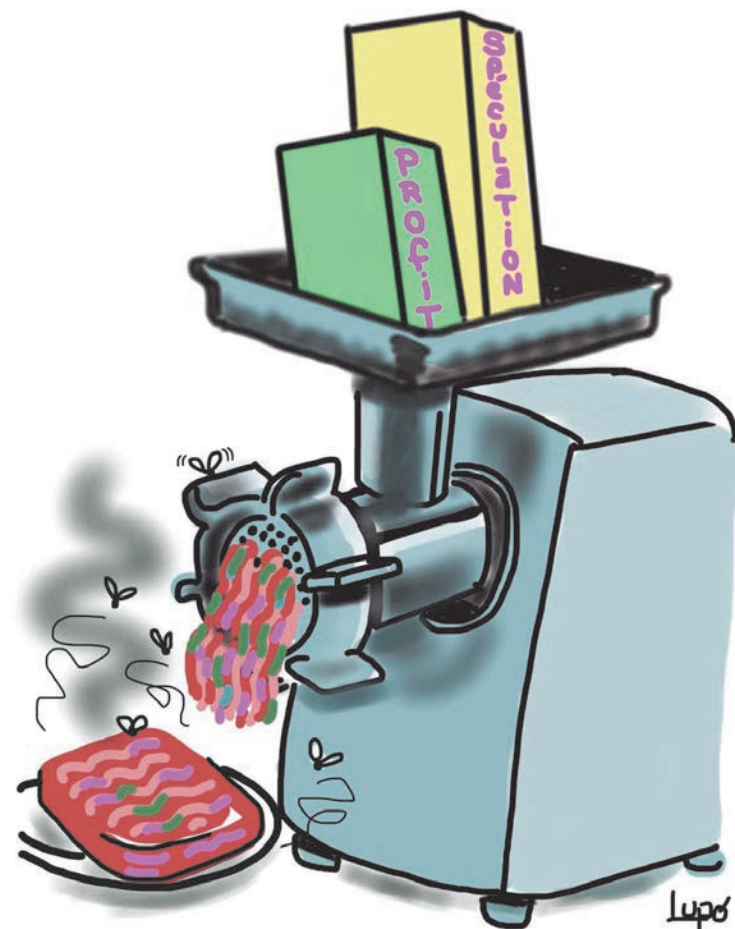
décision a été vécue à juste titre comme une marque de mépris par tous les salariés de la DGCCRF qui s'emploient depuis des mois à effectuer les contrôles sanitaires.

De son côté, le syndicat Solidaire de la DGCCRF, relayé par l'UFC Que Choisir, explique ce choix par les liens privilégiés entre le ministère de l'Agriculture et les lobbies de l'agroalimentaire. En effet, ces liens sont de notoriété publique, comme il en existe aussi avec le ministère de l'Économie et des Finances, qui chapeaute la DGCCRF, et d'une façon générale avec toutes les plus hautes sphères de l'État. Cela explique le choix qui a été fait de laisser les industriels de l'agro-alimentaire pratiquer eux-mêmes

les contrôles sanitaires sur leur production.

En réalité, toutes les structures de contrôle censées constituer des garde-fous face aux industriels fraudeurs sont mises à mal depuis des années par les suppressions de postes, aussi bien du côté de la DGCCRF – 1 000 emplois perdus en dix ans – que du côté de la DGAL, où le nombre des contrôleurs a baissé de 11 % dans la même période. À titre d'exemple, le volume des inspections a chuté de plus de 20 % dans la restauration, où les visites ne peuvent avoir lieu qu'une fois tous les quinze ans. D'après un rapport réalisé en 2019 par la Cour des comptes, les vétérinaires ne sont pas assez nombreux pour pouvoir effectuer des contrôles dans les abattoirs de volailles et de lapins.

La baisse permanente des effectifs rend de plus en plus difficile le travail des agents publics qui vont sur



le terrain, quelle que soit leur catégorie et quel que soit leur ministère de rattachement. Leur principal appui vient le plus souvent d'anciens salariés de l'industrie alimentaire dont les témoignages finissent par faire éclater les scandales sur la place publique.

C'est la preuve que garantir la sécurité alimentaire nécessite, non seulement d'embaucher des effectifs supplémentaires dans les services de contrôle, mais aussi d'imposer un contrôle de ces entreprises par leurs propres salariés.

Martine Anselme

Agroalimentaire : un trafic de plus !

Mardi 7 juin, le procès de dix-huit trafiquants présumés de viande de cheval s'est ouvert à Marseille.

Ils sont accusés d'escroquerie en bande organisée, de faux et tromperie sur la marchandise, pour avoir transformé en viande de boucherie des chevaux et des poneys déclarés impropres à la consommation.

Certains de ces animaux n'avaient été confiés par

leurs propriétaires à des rabatteurs que pour finir leurs jours tranquillement à la campagne. Mais à la tête du réseau un négociant belge et son acolyte auraient fourni des milliers de bêtes à des abattoirs, entre autres dans l'Hérault et le Gard, en utilisant de faux

certificats vétérinaires dissimulant ainsi leur passé médicamenteux et même leur utilisation en laboratoire. Maquignons, rabatteurs, vétérinaires français, belges ou néerlandais se retrouvent donc eux aussi au tribunal et encourent jusqu'à dix ans d'emprisonnement. La société de vente en gros, Equid'sud à Alès, est aussi accusée de tromperie.

L'avocat d'un vétérinaire fait valoir la complexité de la législation européenne et le fait qu'a priori « personne n'est mort empoisonné ».

Encore heureux ! Reste qu'après les bactéries E.coli dans les pizzas Buitoni, les viandes avariées de l'entreprise Castel Viandes dont le procès s'est ouvert début mai, un nouveau scandale alimentaire arrive sur le devant de la scène,

et comme d'habitude après des années de nuisance.

Certes, il ne s'agit pas là d'un manque de vigilance, ou d'un mépris des règles de sécurité dans le processus de production, mais d'une fraude délibérée et criminelle. Cependant, elle révèle une fois de plus l'absence de contrôle, la négligence, voire le mépris de l'État.

Sylvie Maréchal

Lactalis : un énième scandale

Lactalis, leader mondial du lait, vient d'être mis en examen pour falsification de denrées alimentaires. Le groupe est poursuivi par l'entreprise Serval.

Client de Lactalis, ce fabricant d'aliments pour l'allaitement des veaux a porté plainte fin 2018 contre son fournisseur après avoir découvert qu'une partie du lactosérum vendu pendant des années était coupé avec du perméat, un sous-produit du lait sans protéine. Une manière pour Lactalis de réduire ses coûts de production et d'augmenter

ainsi ses bénéfices.

Une plainte en 2018, une mise en examen en 2022 : y aura-t-il un procès ? Rien n'est moins sûr. En 2018, Lactalis avait été accusé d'avoir vendu du lait infantile contaminé à la salmonellose. Des familles ont porté plainte mais, jusqu'à aujourd'hui, l'enquête est en cours, sans date de procès. La

justice n'est pas pressée de demander des comptes à Lactalis. De toute façon, il serait illusoire de compter sur les tribunaux pour imposer la transparence sur la qualité des produits fabriqués.

Les capitalistes sont prêts à faire boire n'importe quoi pour préserver leurs profits. Pour savoir vraiment ce qu'il y a dans le lait qu'ils vendent, lever le secret des affaires serait indispensable.

Joséphine Sina



Policiers dangereux : ils sont couverts

Samedi 4 juin, les policiers ont ouvert le feu sur un véhicule dans le 18^e arrondissement de Paris. L'une des occupantes est morte à l'hôpital.

Selon les dires des policiers, le conducteur aurait refusé de se soumettre au contrôle qu'ils voulaient effectuer, l'un des passagers n'ayant pas accroché sa ceinture de sécurité. Il aurait alors foncé sur une patrouille d'agents à VTT pour s'enfuir. Il n'en a pas fallu plus aux policiers pour dégainer, tirer et tuer.

Cet acte vient après d'autres du même acabit. Fin avril, à Paris également, un policier avait tiré sur une voiture qui tentait d'échapper à un contrôle en traversant à vive allure le Pont-Neuf. Deux de ses occupants avaient été tués et un troisième blessé.

Le 26 mars, Jean-Paul, un jeune du quartier des Beaudottes à Sevran, en Seine-Saint-Denis, soupçonné d'avoir volé un véhicule, était tué d'une balle dans la tête par un homme de la brigade anticriminalité.

À chaque fois, les policiers se prétendent en état de légitime défense. Jamais prouvée mais toujours invoquée, celle-ci équivalait désormais pour eux à un véritable permis de tuer.

Le ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin, vole au secours de ses hommes. « *Les policiers, les gendarmes, méritent le respect. Ils font un travail courageux et risquent leur*

vie à chaque instant », a-t-il déclaré. Il a été accompagné par la Première ministre Élisabeth Borne, qui a affirmé sur la radio France Bleu : « *Les policiers, s'ils sont en état de légitime défense, ils peuvent ouvrir le feu. Je pense qu'il y a de plus en plus de refus d'obtempérer avec des véhicules qui peuvent foncer sur les policiers, qui peuvent les mettre en danger.* »

Ainsi soutenus, pour ne pas dire encouragés, les policiers peuvent se sentir couverts pour mitrailler tous azimuts. Ce n'est pas eux que le danger menace, mais les conducteurs qui auront le malheur de tomber sur une de leurs patrouilles à mentalité de cow-boys.

Daniel Mescla



Riches et pauvres : où est la vraie limite ?

D'après une enquête de l'Observatoire des inégalités, 4,5 millions de Français, soit 7 % de la population, peuvent être considérés comme « riches » car ils gagnent plus de 3 673 euros net par mois.

Cela montre avant tout que 93 % de la population gagne moins. Plus de 55 % de travailleurs salariés vivent même avec moins de 2 000 euros net par mois. Mais, surtout, la catégorie de ceux que l'Observatoire des inégalités considère comme riches sert à cacher le vrai scandale de la société. Mettre en effet dans le même panier les petits patrons, les travailleurs moins mal payés que sont par exemple une partie des cadres et des ingénieurs, et l'infime minorité de la population que constituent les capitalistes ne rime à rien.

Si les travailleurs subissent de plein fouet la crise, les licenciements, l'inflation et les salaires de misère, ce n'est pas parce qu'une partie de la population vit avec plus de 3 000 euros par mois. Mais parce que les capitalistes, qui constituent moins de 0,01 % de la population, possèdent les banques et les grandes entreprises et exploitent l'ensemble des travailleurs. Ce sont les Bolloré, Bouygues, Peugeot, Mulliez, Dassault, etc. Le plus riche d'entre eux, Bernard Arnault, est à la tête du plus grand trust mondial du luxe, le groupe LVMH. Sa fortune personnelle est évaluée à près de 150 milliards d'euros et il lui faut seulement deux minutes pour gagner... 3 673 euros. La fortune indécrite des capitalistes vient

du fait qu'ils possèdent ces grandes entreprises. Cela leur permet de voler les richesses créées par les travailleurs, que ceux-ci soient payés plus ou moins de 3 600 euros... Cela leur permet aussi d'exercer leur dictature sur toute la société, en décidant qui va travailler, dans quelles conditions, à quel salaire, quelles entreprises vont fermer, etc., avec la seule et unique préoccupation de faire toujours plus de profits.

La vraie division n'est donc pas entre ceux qui gagnent plus de 3 673 euros et les autres. Elle est entre les capitalistes et l'immense majorité de la population que sont les travailleurs salariés.

Quant aux petits patrons, dont certains peuvent avoir des revenus inférieurs à 3 673 euros, s'ils vivent eux aussi du travail de leurs salariés, ils sont également écrasés par les capitalistes. D'ailleurs, d'après la même enquête, le nombre de personnes gagnant davantage que cette somme a diminué de plus de 700 000 en dix ans : une preuve de plus que les capitalistes ont fait exploser leur fortune en attaquant toutes les catégories de travailleurs et même les petits patrons.

La vraie division est entre l'immense majorité qui crée les richesses et l'infime minorité qui les vole.

Arnaud Louvet



Manifestation en novembre 2020 contre les violences policières.

Le Pen : la police dans la peau

« *Ce n'est pas parce que quelqu'un est mort qu'il y a quelque chose de critiquable dans la police* », a affirmé Marine Le Pen à propos de la jeune femme de 21 ans tuée par un tir policier à Paris, et dont le seul tort était d'être la passagère d'un véhicule contrôlé pour défaut de port de ceinture.

Pour l'extrême droite, chaque bavure policière, même mortelle, est l'occasion d'une surenchère.

Le programme présidentiel de Le Pen réclamait de « rétablir les peines planchers pour tout criminel » et

de « *supprimer toute possibilité de réduction et d'aménagement de peine, en particulier pour les violences contre les personnes* ». Dès lors que des policiers sont en cause, il n'en est plus question. Au contraire, pour eux elle

réclame la « *présomption de légitime défense* » quelles que soient les circonstances.

Outre l'intérêt immédiat de flatter un électorat de policiers et de gendarmes qui votent déjà en bonne partie pour elle, Marine Le Pen ne verrait visiblement rien à redire à un régime qui utiliserait encore plus les forces armées de l'État contre la population si celle-ci se mobilisait pour contester.

Lucien Déroit

Erratum

Dans l'article de *Lutte ouvrière* du 3 juin sur le stade de France, il est écrit que le préfet Lallement a été nommé « *après s'être illustré à Nantes en faisant matraquer les spectateurs d'un concert, causant la mort par noyade de l'un*

d'entre eux ».

Or, le préfet de Loire-Atlantique qui a couvert la décision de disperser à coups de lacrymogènes le rassemblement devant un mur de sons lors de la fête de la musique était Claude

d'Harcourt, et c'est dans ce cadre que plusieurs personnes sont tombées dans la Loire, dont Steve, qui s'est noyé.

Le préfet Lallement n'avait vraiment pas besoin de cette accusation supplémentaire !

Hôpitaux: "Il va y avoir des morts!"

Par ces mots glaçants débutait l'appel des syndicats et collectifs des hôpitaux aux rassemblements du 7 juin pour dénoncer, une fois de plus, le délabrement du système de santé dans le pays.

Les soignants et l'ensemble du personnel le dénoncent, tour à tour en colère, désespérés, résignés, et tous épuisés: l'hôpital est en danger d'asphyxie, les services d'urgence en particulier. Les uns comme les autres ne sont plus sûrs de pouvoir assurer à tous les patients les chances de guérison, voire de survie, auxquelles ils ont droit.

Selon la Fédération hospitalière de France, qui réunit les directions des établissements publics de santé, « 80 % des établissements rencontrent des difficultés, qu'elles soient d'ordre général ou spécifique à un service, qui affectent selon

les situations le nombre de lits ouverts, la continuité ou la permanence des soins. Auparavant concentrée sur quelques territoires, cette situation tend à se généraliser. »

Le constat est presque unanimement partagé, après la dénonciation par un collectif de médecins urgentistes des dysfonctionnements et même de la fermeture prévue de 120 services d'urgence dans le pays. La « mission flash » commandée par un Macron qui juge nécessaire de faire un bilan des difficultés, pourtant largement partagées par ceux qui s'y heurtent, a de quoi mettre

en rage. Quant à la salle de bien-être pour soignants inaugurée par Madame Macron dans un établissement de Villejuif, elle se passe de commentaires.

Un médecin urgentiste, Christophe Prudhomme, du Samu 93, a estimé sur RFI que la situation est pire qu'au pic du Covid. Cette période normale, précédant les vacances, est vécue dans les services hospitaliers par un personnel épuisé, préférant démissionner en raison du sous-effectif insupportable. Dans l'ensemble des services, 15 à 20% des lits sont fermés en moyenne, faute de personnel, pourcentage qui monte à 25% dans certains services, comme celui du docteur Prudhomme, en Seine-Saint-Denis.

Qu'il s'agisse de la dégradation de la médecine



Manifestation des hospitaliers à Bastia, mardi 7 juin.

de ville, aboutissant à des déserts médicaux, de la situation inquiétante des hôpitaux, des maternités, des maisons de santé, des Ehpad, la responsable en est la politique de santé des gouvernements successifs. Certes, la fréquentation des Urgences a plus que doublé en vingt-cinq ans, mais pourquoi sont-elles devenues le seul recours pour de plus en plus de personnes? De Roselyne Bachelot, qui inventait des gestionnaires de lits pour gérer la misère, à Olivier Véran satisfait de son bilan, aucun ministre de la Santé d'aucun gouvernement n'a proposé d'embaucher les milliers d'aides-soignants,

infirmiers, laborantins, médecins, ouvriers, brancardiers, manipulateurs radio, etc., qui sont nécessaires. Il faudrait leur assurer des conditions de travail correctes, et non des heures supplémentaires à outrance, des salaires suffisants pour vivre normalement, et un vrai rattrapage pour ceux qui sont en poste.

L'hôpital a besoin immédiatement de milliards d'euros supplémentaires. Il serait facile de les trouver dans les lignes budgétaires des commandes d'armement, des dégrèvements d'impôts et des subventions au grand patronat.

Viviane Lafont

Marseille: un show de Macron ne remplace pas une école

Accompagné du ministre de l'Éducation, Pap Ndiaye, Macron a visité jeudi 2 juin l'école de Menpenti. Située dans le 10^e arrondissement de Marseille, c'est l'une des 59 écoles qui expérimentent, selon ses mots, une « plus grande liberté pédagogique ».

Lancée à la rentrée 2021 et limitée au départ à une cinquantaine d'écoles marseillaises, cette expérimentation a permis aux directeurs de recruter leur équipe pédagogique, au prétexte de choisir les plus motivés, moyennant une aide supplémentaire pour financer des « projets innovants ».

Ici, c'est une ancienne salle informatique – encore fallait-il qu'il en existât une – qui a été transformée en « laboratoire de mathématiques », où les enfants de maternelle viennent à tour de rôle s'initier aux maths en jouant. Comme si bien des professeurs des écoles

n'innovaient pas quotidiennement pour transmettre des notions de calcul à leurs élèves, sans pour autant être sous le feu médiatique d'une opération de com' de Macron.

Outre la généralisation de ce dispositif, pompeusement baptisé « écoles du futur », Macron s'est fendu de quelques annonces supplémentaires, dont la presse s'est emparée, comme faire revenir les maths en option au lycée, ou améliorer les rémunérations. Mais il n'a pas eu un mot sur les moyens humains et matériels qui manquent tant à l'Éducation nationale, sur la précarité

croissante du personnel et sur la difficulté de recruter des enseignants à cause de la faiblesse des salaires.

De son côté, la ville de Marseille avait fait venir pour l'occasion des agents afin de remplacer les postes manquants. Cela faisait dire à une mère d'élève régulièrement confrontée au non-remplacement d'enseignants et perplexe devant les grands moyens déployés pour cette visite: « Pourquoi faire en grand quand on ne peut pas assurer le minimum: la cantine tous les jours et un enseignant par classe? »

Derrière le show présidentiel, le chantier de rénovation des 174 écoles marseillaises n'en est qu'à ses débuts et la plupart des écoles en éducation prioritaire n'ont obtenu aucun moyen supplémentaire, alors que bien des enfants sont confrontés à la pauvreté qui explose dans les quartiers populaires de la ville. « L'école du futur » vantée par Macron n'est donc pas pour demain. Sauf si parents et enseignants s'en mêlent pour imposer des moyens à la hauteur des besoins!

Correspondant LO

Carrefour: PDG grassement payé, actionnaires choyés

L'assemblée générale des actionnaires de Carrefour, réunie le vendredi 3 juin, a approuvé la rémunération du PDG du groupe, Alexandre Bompard, qui pourra atteindre jusqu'à huit millions d'euros.

À la rémunération fixe de 1,5 million d'euros, inchangée depuis 2017, s'ajoute en effet une part variant en fonction du résultat, d'un montant maximum de 2,85 millions d'euros par an. Mais, pour motiver encore davantage leur PDG, les actionnaires lui ont aussi voté une rémunération dite de long terme de près de quatre millions d'euros, qui prendra la forme d'actions attribuables en février 2024, « sous réserve que les conditions de performance aient été atteintes » et que Bompard « soit présent dans l'entreprise à cette date ».

Une telle générosité n'a pas fait l'unanimité des actionnaires, 40% d'entre eux ayant refusé de l'approuver lors du vote. Mais la majorité a considéré que leur PDG avait bien mérité d'être récompensé. En effet, en 2021, Carrefour a dégagé un bénéfice net de 1,07 milliard d'euros, en hausse de 67% par rapport à l'année

précédente.

Cette augmentation a été obtenue notamment en s'attaquant aux travailleurs du groupe, à leurs salaires et aux effectifs. Les syndicats CGT et CFDT de Carrefour, qui avaient appelé à un rassemblement à l'occasion de l'assemblée des actionnaires, ont dénoncé la faiblesse des salaires alors que l'inflation s'emballe. Ils ont aussi dénoncé les conséquences de la mise en location-gérance de 43 magasins, annoncée en octobre 2021: n'étant plus considérés comme faisant partie du groupe, 6000 salariés doivent perdre à terme les avantages et les salaires que perçoivent les autres salariés de Carrefour.

Les actionnaires de Carrefour ont accepté les exigences salariales de Bompard car ils savent que, en définitive, ce sont les travailleurs du groupe qui en feront les frais.

Marc Rémy



À Marseille, une école en préfabriqué du centre-ville.

Russie : la guerre au prix fort

Poutine vient de limoger le général Dvornikov, qui dirigeait l'armée russe lancée sur le Donbass depuis qu'elle avait échoué à faire tomber la capitale ukrainienne, Kiev.

Les « compétences » militaires de ce général, qui lui ont valu le surnom de « boucher de la Syrie » et la médaille de Héros de la Fédération de Russie, n'ont visiblement pas suffi à donner un second souffle à l'offensive du Kremlin dans l'est de l'Ukraine. Ni surtout à apporter des victoires décisives sur lesquelles Poutine pourrait s'appuyer pour envisager des négociations.

Certes, le grand port ukrainien de Marioupol a été finalement pris, et la ville rasée, comme le sont pratiquement Severodonetsk et des agglomérations voisines que l'armée de Kiev ne parvient plus à tenir. Quant à l'oblast de Zaporijjia, où se réfugiaient ceux qui fuyaient les combats au sud et à l'est,

l'armée russe en contrôle désormais 60% selon Zelensky.

Mais quel est le prix de ces conquêtes ? Le Kremlin évite de chiffrer ses pertes. Cependant, du fait de l'aide militaire massive de l'OTAN au régime de Kiev, l'armée russe aurait perdu 1 400 tanks, près du tiers du total de ceux dont elle disposait, plus de 200 avions, 180 hélicoptères. À cela s'ajoute le bilan humain de cette « opération militaire spéciale » selon la terminologie officielle. Selon les autorités ukrainiennes, 31 000 militaires russes auraient été tués.

Si l'on ne peut garantir ce chiffre, on sait en revanche que Poutine a signé un décret qui attribue une prime de 5 millions de roubles (l'équivalent de 76 000 euros) aux

familles des membres de la Garde nationale tombés en Ukraine ou « en effectuant des tâches spéciales en Syrie ». Or cette force militaire, créée en 2016 pour maintenir l'ordre poutinien, n'est pas censée combattre hors de Russie. Mais il est visible que le Kremlin, du fait des pertes déjà subies, voire du fait des jeunes qui réussissent à échapper à l'incorporation, doit mobiliser de plus en plus largement.

Quant à la population civile, même si les cas de protestation ouverte sont rares, si ici ou là des tracts circulent, voire si des grèves ont lieu pour retard de paiement de salaire, Poutine et les siens savent qu'elle supporte de plus en plus mal cette guerre.

Elle a des effets de plus en plus ravageurs sur la vie quotidienne de millions de gens, avec les morts, les blessés au front, mais



Des chars russes détruits.

aussi le chômage qui se développe, les salaires amputés. Là encore, le Kremlin ne fournit pas de chiffres. Mais il suffit de savoir que, par exemple, les ventes d'automobiles ont chuté... de 80%, sous l'effet combiné des sanctions occidentales, de la forte baisse des revenus réels d'une grande partie de la population, des fermetures d'usines et de concessions, de l'arrêt de certaines productions.

Il s'y ajoute la militarisation de la société, le renforcement du caractère policier du régime, qui pèsent de plus en plus lourd. Justifié en haut lieu par la nécessité de faire face à un environnement fondamentalement hostile, il n'est pas dit que ce durcissement du régime suffira à étouffer toute contestation sociale aussi longtemps que les bureaucrates, les oligarques et leur chef le voudraient.

Pierre Laffitte

Ukraine : qui vole le blé de qui ?

Antony Blinken, le chef de la diplomatie américaine, a déclaré crédibles les informations selon lesquelles la Russie vole les exportations de céréales ukrainiennes, bloquées du fait du conflit, pour les revendre à son profit.

Alors que partout dans le monde s'envole le prix du blé et du maïs, dont l'Ukraine est un très gros producteur, Blinken a sans doute puisé ses informations auprès de la Bourse de commerce de Chicago, qui fixe les cours mondiaux des matières premières agricoles et où se traitent en ces domaines des transactions à l'échelle de la planète. Crédible ou pas, l'explication qu'il avance a un énorme avantage : elle exonère les financiers et spéculateurs internationaux qui, contrôlant les marchés des céréales, profitent de la guerre pour faire flamber leurs profits. Reste donc Poutine comme seul coupable, selon Washington.

Nul doute que le régime pillard de la bureaucratie russe et son chef sont capables de rafler tout ce que leurs armées ne détruisent pas en Ukraine. Mais, sur ce terrain précis des productions agricoles ukrainiennes, les grandes puissances impérialistes occidentales n'ont rien à envier au Kremlin. Depuis le début de la guerre, leurs médias et leurs gouvernants

décrivent l'Ukraine sous des couleurs bucoliques, vantant le « grenier à blé de l'Europe » qu'elle serait redevenue depuis l'effondrement de l'Union soviétique en 1991. Mais le public européen et américain n'est pas censé se demander à qui appartient la terre dans ce pays et ce qui y pousse.

C'est pourtant édifiant. Après 1991, les autorités ont démantelé les fermes collectives (kolkhozes) et les fermes d'État (sovkhoses) et attribué des lopins de deux à

trois hectares à chaque paysan. Comme ils n'avaient pas les moyens d'exploiter des surfaces de toute façon trop faibles, ils les ont données en location à d'autres, car les revendre était encore interdit. En quelques années, des individus et des groupes ont ainsi monopolisé le meilleur des 40 millions d'hectares de terres agricoles du pays, et d'abord les fameuses terres noires (le tchernoziom) extrêmement fertiles.

Tandis que la plupart des sept millions de propriétaires en titre se voyaient contraints de travailler comme salariés sur leur propre terre ou sur celle des riches, des oligarques (Kosiouk, classé 11^e pour sa fortune en Ukraine,

ou Verevsky, classé 19^e) ont constitué des empires agricoles, avec des holdings généralement enregistrées au Luxembourg ou aux Pays-Bas.

Selon l'actuel président ukrainien Zelensky, la corruption aidant, la moitié des terres restées publiques (soit 5 millions d'hectares) auraient en outre été illégalement privatisées par les gouvernements précédents.

Jusqu'à récemment, les étrangers n'avaient pas le droit d'acheter de la terre en Ukraine. Qu'à cela ne tienne, ils pouvaient la louer. Ainsi de grands groupes agricoles, tel le français AgroGénération avec 120 000 hectares et l'américain NCH Capital avec 430 000 hectares, ont

pu, parfois depuis vingt ans, faire cultiver à leur profit des surfaces immenses, en moyenne, « plus de 200 fois la taille d'une exploitation française », disait un documentaire de l'INA diffusé le jour où débütait la guerre.

Avec des salaires d'ouvriers agricoles misérables, des baux à 50 euros l'hectare, une quasi-dispense d'impôt, des coûts de production deux à trois fois moins élevés qu'en Europe de l'Ouest et de grosses subventions de l'Union européenne, ces magnats de l'agriculture n'ont cessé de prospérer.

Depuis le 1^{er} juillet 2021, ils sont non seulement autorisés à acheter la terre, car Zelensky a fait voter une loi en ce sens en échange d'un prêt du FMI, mais ils ont la priorité, un droit de préemption, sur l'achat des terres qu'ils louent déjà, c'est-à-dire les meilleures !

Un sondage de novembre 2021 indiquait que 64% de la population ukrainienne était opposée à cette mesure. Mais pas Zelensky, ni Blinken, ni les très gros céréaliers français et américains qui s'enrichissent en exploitant les salariés agricoles et les terres d'Ukraine.

P. L.



Champ de blé cultivé par AgroGénération.

Brésil : nouveau massacre policier dans une favela

Mardi 24 mai, la police de Rio s'est livrée à un nouveau massacre, tout juste un an après celui qui avait fait 28 morts dans la favela de Jacarezinho, dans les quartiers nord de la ville. Cette fois c'est la favela voisine de Vila Cruzeiro qui, de 4 heures du matin à 16 heures, a subi l'assaut.

Le bataillon de choc de la police en uniforme, le sinistre Bope, la Police fédérale et la Police de la route, appuyés par des véhicules blindés et des hélicoptères de combat, étaient mis en action. L'opération a fait 25 morts, tous qualifiés de trafiquants de drogue par la police, même si 12 au moins étaient inconnus d'elle.

La favela de Vila Cruzeiro est une des treize favelas du complexe du Rocher. Elle compte 70 000 habitants, mais c'est une zone plus large de 200 000 habitants où écoles, dispensaires et commerces ont dû fermer pendant les combats. En un an, c'est la quatrième opération policière contre Vila Cruzeiro. En février, une attaque y avait déjà fait neuf morts.

Les favelas sont les quartiers populaires, c'est-à-dire

en majorité noirs, qui se développent en marge des villes, sur des zones non constructibles ou non viabilisées. Les habitants sont des travailleurs qui n'ont pas les moyens de vivre en centre-ville. Les habitations y sont souvent construites en dur, mais sans permis de construire ni titre de propriété, sans réseau d'eau ni égouts, sans véritables rues. L'État n'y est pas présent et elles s'administrent elles-mêmes. Mais la plupart sont contrôlées militairement par des mafias : gangs de la drogue qui s'y abritent, ou milices animées par des policiers qui se sont substituées aux gangs et que la police laisse le plus souvent tranquilles.

Le prétexte de l'opération du 24 mai était justement de s'en prendre au Commando



Vila Cruzeiro le 24 mai : les blessés à l'hôpital.

Rouge, le principal groupe mafieux de Rio. Mais c'est la population qui est victime de ces affrontements entre bandits et policiers. Ces derniers se comportent vis-à-vis d'elle comme des bandits, pillant, violant et assassinant. À Vila Cruzeiro, la police n'a pas arrêté un seul trafiquant. Elle a saisi quelques fusils et pistolets, mais infiniment moins que lors d'une perquisition polie dans une copropriété du quartier chic de la Barra, dans laquelle habite le président Bolsonaro.

Toutes ces opérations de police ont en fait un but politique : montrer à l'électorat blanc et riche du président et du gouverneur de l'État de Rio qu'on le protège des délinquants, des sans-logis, des Noirs, des pauvres. Contre eux, la police a carte blanche, toutes ses bavures sont couvertes par les autorités et Bolsonaro a félicité les forces de police pour le massacre de Vila Cruzeiro. Le gouverneur de Rio, qui appartient au parti du président, n'est en poste que depuis un an,

mais il est déjà responsable de 39 massacres ayant fait 181 morts.

Les élections générales qui concernent président, gouverneurs, sénateurs et députés, se dérouleront en octobre. La présidentielle oppose l'ancien président Lula et l'actuel président Bolsonaro, ancien militaire, nostalgique de la dictature, maniaque des armes et complotiste. Le massacre du 24 mai est bien à l'image de de cette extrême droite qui gouverne le pays depuis quatre ans.

Vincent Gelas

Bangladesh : encore une explosion mortelle

Un incendie, suivi d'une explosion, s'est produit le 4 juin dans un dépôt situé à une quarantaine de kilomètres du port de Chittagong, au Bangladesh. 49 ouvriers et pompiers sont morts, trois cents autres personnes ont été blessées.

BM Container depot, société bangla-néerlandaise employant 600 travailleurs, stockait entre autres 4000 bidons de peroxyde d'hydrogène, ainsi que des conteneurs de vêtements destinés à l'exportation. Selon un responsable de la caserne de pompiers qui a tenté d'arrêter le feu, le site ne possédait pas de plan de sécurité anti-incendie, à peine quelques extincteurs. Le nombre de victimes a été d'autant plus élevé que la présence de produits chimiques dangereux n'était pas signalée : s'ils avaient été prévenus, les pompiers seraient intervenus plus efficacement. Mais là n'était pas la préoccupation des patrons de l'entrepôt, dont l'un des dirigeants est un haut responsable local du parti au pouvoir, la Ligue Awami.

De telles catastrophes sont fréquentes dans ce pays pauvre où les industriels du monde entier font fabriquer

et donc stocker leurs produits pour des salaires très bas, ce qui leur assure automatiquement des profits importants.

Pour ne citer que quelques tragiques exemples, il y a moins d'un an, en juillet 2021, l'incendie survenu dans une usine alimentaire détenue par Hashem Food and Beverage avait causé la mort de plus de 50 ouvriers, dont des enfants : la porte du bâtiment, verrouillée, avait empêché leur fuite. En 2019, au moins

soixante-dix autres personnes étaient mortes dans l'incendie d'immeubles d'habitation de Dacca, où étaient également entreposés des produits chimiques. En 2013, l'usine textile de Rana Plaza s'était effondrée, tuant près de 1 200 ouvriers. Quelques règles de sécurité minimum avaient ensuite été imposées dans l'industrie textile, mais pas dans les autres secteurs industriels du pays, et encore moins dans le secteur du traitement des déchets toxiques et vieux navires pollués venus du monde entier.

Un crime de plus à inscrire au compte d'un système capitaliste assassin !

Viviane Lafont



Les profits avant la planète : c'est un financier qui le dit

« Le changement climatique n'est pas un risque dont nous devons nous inquiéter. C'est une hérésie ! » Tels sont les propos tenus par Stuart Kirk, le responsable de « l'investissement responsable » à l'échelle mondiale du géant de la finance HSBC, et donc officiellement chargé de lutter contre le réchauffement climatique !

Si HSBC, devant l'émotion, a dû suspendre ce responsable, celui-ci n'a fait que révéler crûment l'absolue indifférence des financiers quant à l'avenir de la planète.

Sa conférence lors d'un forum organisé le 20 mai par le *Financial Times* annonçait la couleur : « Pourquoi les investisseurs ne doivent pas se soucier du risque climatique » en était le titre. La réponse ira au cœur de tous les banquiers de la planète : « La durée des prêts à HSBC est de six ans. Ce qui arrive à la planète la septième année n'a aucune importance. » Le discours était d'ailleurs tout entier une preuve de l'irresponsabilité la plus vulgairement assumée des capitalistes.

Sur le thème « les profits d'aujourd'hui sont bien plus importants que l'état de la planète demain », il enfonce le clou : « Je travaille dans une banque qui est attaquée par la

cryptomonnaie. Nous avons des régulateurs américains qui essaient de nous arrêter. Nous avons de l'inflation dans les tuyaux et on me réclame de passer du temps... à regarder quelque chose qui va se passer dans 20 ou 30 ans. »

D'ailleurs, la montée des eaux l'inquiète moins que celle des taux directeurs : « Qu'est-ce que cela peut faire si Miami est six mètres sous l'eau dans 100 ans ? Amsterdam est sous l'eau depuis des lustres, et c'est un endroit très agréable. Nous nous adapterons. » Et de conclure son discours par cette vertigineuse réflexion : « Tout au long de mes vingt ans de carrière, j'ai toujours entendu un cinglé me parler de la fin du monde. »

Lui et ses pairs n'en parlent pas : ils la préparent, en étant à la tête de cette maison de fous qui se nomme capitalisme.

Christian Bernac

Budgets militaires: la machine infernale

Lundi 31 mai, le gouvernement espagnol a annoncé le doublement de son budget militaire, et la ministre de la Défense belge a promis la même chose pour les années à venir.

Le même jour, le Parlement allemand a autorisé le gouvernement à lever un emprunt pour porter le budget des armées de 50 à 100 milliards d'euros.

C'est la poursuite d'une hausse généralisée des dépenses d'armement qui a les portées en 2021 au-dessus des 2 000 milliards de dollars, tous pays confondus. Les États-Unis, chef de file de l'impérialisme et gendarme du monde, sont en tête avec 801 milliards, suivis de très loin par la Chine avec 293 milliards et la Russie, plus loin encore, cinquième avec 66 milliards.

Alors que les arsenaux

produisent à jet continu frégates et sous-marins, les services diplomatiques nouent de nouvelles alliances et rédigent des rapports alarmistes. Le site du gouvernement français promet, dans un texte de mai 2022, le retour de guerres de « haute intensité », c'est-à-dire opposant deux pays ou deux groupes de forces égales et pouvant donc conduire à une explosion mondiale. Le ministère des Affaires étrangères décrit, ce même mois, le réarmement des pays bordant la Méditerranée et liste les très nombreux points de friction susceptibles de conduire

à de nouveaux conflits. La même chose, mais sur une bien plus vaste échelle, se déroule dans le Pacifique, et plus particulièrement en mer de Chine. Le Japon a doublé son budget militaire, la Chine fabrique un porte-avions et prend pied sur des îlots qu'elle fortifie, la flotte américaine, d'une puissance écrasante, croise en permanence dans les parages, parfois accompagnée de navires français ou britanniques. Le président américain Biden a enfoncé le clou, le 22 mai, en déclarant que les États-Unis interviendraient en cas d'opération chinoise sur Taïwan. La Chine lui a répondu le 30 mai en envoyant quelques chasseurs au-dessus de l'île.

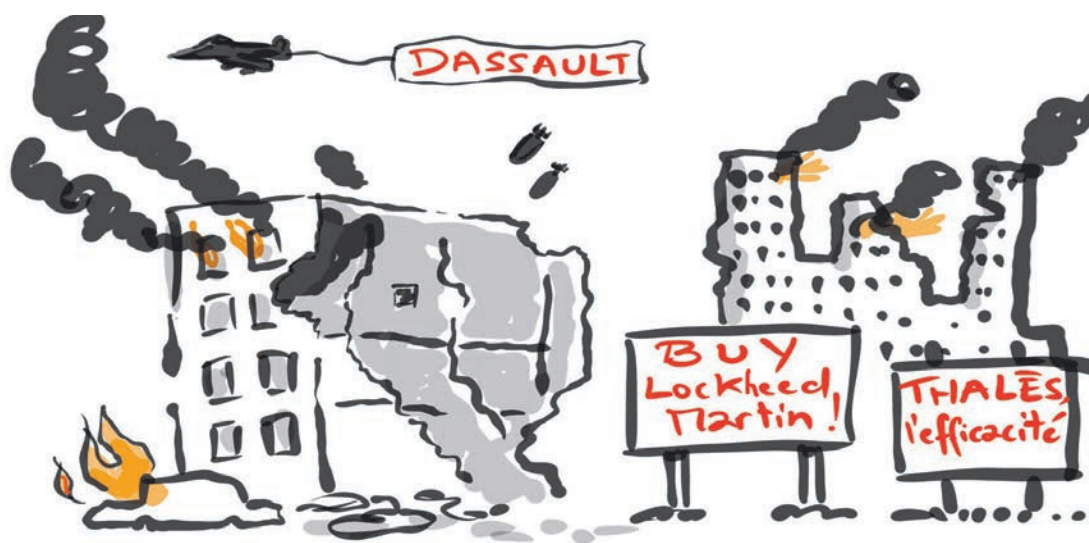
Cette explosion des

budgets militaires et des tensions est pain bénit pour les marchands de canons. Le ministère français de la Défense se targue ainsi de fournir 39 milliards d'euros de commandes à l'industrie pour 2022. Il annonce également le recrutement de 400 personnes pour son service d'aide à l'exportation. Dans chaque pays impérialiste, l'armée est ainsi à la fois le premier client de l'industrie militaire, son principal financier et son meilleur représentant de commerce.

Mais la guerre ne se lit pas seulement dans la hausse des cours boursiers de Thales, Dassault et de leurs concurrents américains ou britanniques. Elle est la vie quotidienne d'une partie de l'humanité, de

l'Afghanistan au Yémen, de l'Irak au Soudan et, désormais, en Ukraine. Le conflit dans ce dernier pays est déjà, au prix de la destruction systématique de régions entières, un affrontement entre les États-Unis et la Russie. Cette guerre amplifie le chaos de l'économie mondiale et l'incertitude des possédants et pousse les États à augmenter encore leurs dépenses militaires. C'est à la fois la certitude de profits immédiats et une assurance-vie pour les classes bourgeoises, en cas de concurrence exacerbée débouchant sur la guerre ou, pire encore, en cas de troubles populaires. Le canon reste le dernier argument des rois, même sans couronne.

Paul Galois



Yémen: Thales, Dassault et MBDA complices du crime

Trois ONG viennent de déposer une plainte au tribunal de Paris contre Thales, Dassault et MBDA, pour complicité de crime de guerre au Yémen.

Ces trois trusts français font en effet partie des plus importants fournisseurs d'armes de l'Arabie saoudite et des Émirats arabes unis, qu'il s'agisse d'avions, de bombes, de missiles, de logiciels de téléguidage, de services de maintenance, etc.

Depuis 2015, les armées de ces deux dictatures ont envahi le Yémen pour mettre en place un gouvernement à leur botte. Elles ont utilisé les armes vendues entre autres par ces trusts français pour massacrer la population civile, allant jusqu'à bombarder des hôpitaux, des écoles et des camps de réfugiés. En moins

de sept ans, cette guerre a fait près de 400 000 morts, deux millions de réfugiés et a plongé dans la famine l'immense majorité de la population.

Tout cela, les dirigeants de ces trusts français le savaient. Mais les capitalistes sont prêts à toutes les exactions du moment que cela rapporte et que les tortionnaires sont de bons payeurs. Quant à l'État français, qui est un des principaux actionnaires de Thales et de MBDA, il soutient depuis le départ ces ventes d'armes, que ce soit avec le président actuel, Macron, ou avec son prédécesseur de

gauche, Hollande. Il ne s'agit pas seulement de défendre les profits gigantesques des trusts français de l'armement. Il s'agit aussi de soutenir deux alliés de l'État français, l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis, qui sont des dictatures féroces.

Les dirigeants des grandes puissances impérialistes, comme les États-Unis et la France, ne peuvent assurer leur domination et leur pillage de la planète qu'en aidant leurs alliés à contrôler des régions entières et à faire régner l'ordre par la terreur, la guerre et les massacres. Les dirigeants impérialistes ne laissent pas seulement faire ces massacres, ils en sont les principaux responsables.

Arnaud Louvet

Windsor: à quand la retraite ?

Les Britanniques s'inquiètent. En effet, au Royaume-Uni, chaque année l'âge de la retraite est repoussé d'un an. En 2022, même 70 ans de cotisations ne suffisent pas. Ainsi, le monde entier a pu voir comment une dame âgée de 96 ans, logée au château de Windsor, bien que visiblement diminuée, doit continuer à travailler, en particulier du chapeau. Conséquence de ce scandale, un jeune de 74 ans promis à cet emploi n'a toujours pas commencé à travailler, alors qu'il est en formation professionnelle depuis des décennies. On

peine à calculer l'âge auquel il pourra à son tour aspirer à la retraite.

Les chaînes de télévision françaises et les présentateurs amoureux des têtes couronnées ont enchaîné à ce sujet les heures d'émissions. Elizabeth II, les devoirs de sa charge de reine perpétuelle, sa passion pour les chevaux, le supposé amour que lui porteraient tous les Britanniques ont été décrits en détail. Le président français, croyant être original, lui a offert un cheval. Encore une faute de goût, alors qu'elle en possède déjà une centaine !

L. D.

Lisez Lutte de classe, revue de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du n° 224 (mai-juin 2022):

- **Macron réélu, Le Pen renforcée, les travailleurs devront se battre et s'organiser**
- **Ukraine: une guerre russo-américaine et un tournant**
- **Martinique, Guadeloupe: la question du statut**
- **L'extrême gauche au miroir de l'élection présidentielle**
- **Une correspondance entre le NPA et LO**
- **Les Souvenirs d'August Bebel**
- **La situation aux États-Unis en 2022**

Prix: 2,50 euros. Envoi contre cinq timbres à 1,43 euro.



1982 : le gouvernement de gauche bloque les salaires

Le 9 juin 1982, François Mitterrand déclarait qu'après un an à la présidence de la République il passait à la seconde phase de son mandat. Son Premier ministre, Pierre Mauroy, en donna la teneur quelques jours plus tard, en annonçant un blocage des salaires et des prix pour quatre mois.

Le président prenait ainsi une série de mesures qui allaient mettre fin dans la douleur aux illusions que les travailleurs avaient alors dans le Parti communiste et le Parti socialiste. Voilà qui donne une réponse à la question si souvent posée aujourd'hui : « Pourquoi un tel désaveu des partis de gauche dans la classe ouvrière ? »

Le prétendu état de grâce

Mitterrand avait été élu le 10 mai 1981. Après 23 ans de pouvoir ininterrompu de la droite, il portait les espoirs de bien des travailleurs. Le PCF avait été le principal artisan de cette popularité, affublant cet ancien ministre de la IV^e République, bourreau des militants du FLN pendant la guerre d'Algérie, d'une auréole d'homme de gauche. Son accession au pouvoir n'était cependant pas le résultat d'une poussée à gauche de l'électorat, mais plutôt du désaveu d'une partie de l'électorat de droite envers Giscard d'Estaing. Mitterrand savait que, pour défendre les intérêts de la bourgeoisie, il ne pourrait éviter de s'en prendre aux travailleurs, et qu'il devrait le leur faire accepter. Pour cela, la présence au

gouvernement de quatre ministres communistes, qui cautionnaient donc sa politique, était un atout.

Pendant la première année de son mandat, Mitterrand avait pris quelques mesures semblant donner satisfaction aux travailleurs : la cinquième semaine de congés payés et la réduction du temps de travail de 40 à 39 heures. Pour les salariés payés au smic, les 39 heures devaient effectivement être payées 40, mais pour les autres, liberté totale était laissée aux patrons, qui tentèrent de ne pas rémunérer la quarantième heure, en incluant les pauses dans le temps de travail. L'application concrète des 39 heures déclencha une vague de grèves, bien des travailleurs pensaient alors être en accord avec la volonté du gouvernement. Mais, un an après son élection, Mitterrand décida avoir assez donné le change.

Le blocage des salaires

Pierre Mauroy annonça le 13 juin 1982 le blocage des salaires et des prix pour quatre mois. Dans une période où le rythme d'inflation annuel était de 13%, et où les salaires suivaient plus ou moins les prix au gré des négociations d'entreprise, cela signifiait d'emblée une importante perte de pouvoir d'achat pour les travailleurs. Les prix ne furent en effet jamais réellement bloqués, car leur prétendu blocage n'était qu'un alibi pour justifier celui des salaires. Aux termes mêmes de la loi, de nombreux prix n'étaient pas concernés : ceux des produits agroalimentaires



Les ouvriers de Talbot en grève en 1983.

tributaires des accords européens, fruits et légumes, céréales, ainsi que ceux des produits pétroliers, qui augmentèrent de 11% en juillet. On vit fleurir dans les grandes surfaces les produits dits nouveaux, pour lesquels il n'y avait par définition aucun point de comparaison. Les services officiels eux-mêmes prévoyaient une hausse de 2,5%. Il y eut aussi, à la veille du blocage, une valse des étiquettes, que le gouvernement ne chercha pas à stopper. En revanche les salaires furent réellement bloqués. La loi suspendait toute clause conventionnelle en matière de hausse de salaire jusqu'au 31 octobre. Les augmentations programmées dans les entreprises, en particulier celles qui étaient attendues pour le 1^{er} juillet afin de réajuster les salaires sur l'inflation, étaient donc annulées. Même les compensations prévues au moment des négociations sur les 39 heures devenaient nulles et non avenues.

Le PCF et les syndicats complices

Les premières déclarations de Georges Marchais pouvaient laisser penser que le PCF allait s'opposer à ce plan de rigueur. « Ce plan est injuste », affirma-t-il d'abord. Mais ce n'était que des mots. Mauroy épargna aux députés communistes de voter la loi, en utilisant l'article 49.3 qui permet de faire adopter un texte sans vote si la confiance est accordée au gouvernement. Les députés communistes firent leur soumission, votant la confiance et acceptant donc le plan de rigueur. Comble d'hypocrisie, le

représentant du PCF, André Lajoinie, déclara à l'Assemblée : « Les travailleurs ne doivent pas être la cible de la rigueur. La confiance que vous nous demandez, les députés communistes ne vous la marchandent pas pour mettre en application les engagements pris devant le pays et notamment pour lutter contre l'inflation et le chômage. » Comme s'il s'était agi de cela !

La direction de la CGT s'aligna, elle aussi, sur le gouvernement. Lors de son 41^e congrès tenu au même moment, son dirigeant Henri Krasucki n'eut pas un mot pour dénoncer un plan que le Premier ministre socialiste, Pierre Mauroy, lui avait annoncé à l'avance. Face à cette attaque frontale contre le monde du travail, aucun plan de riposte général ne fut proposé. Krasucki déclara seulement : « Nous n'excluons aucune forme d'action. Aux travailleurs d'en décider, entreprise par entreprise », ce qui était une belle façon de dégager la responsabilité de la CGT. Il y eut quelques grèves, que celle-ci se garda bien d'impulser.

La sortie du blocage... et après

Le 1^{er} novembre, le blocage prit officiellement fin. Les prix, qui n'avaient jamais été réellement bloqués, devinrent « encadrés ». Les loyers augmentèrent à nouveau, les transports d'Île-de-France également, ainsi que le prix des aliments et des vêtements. Quant aux salaires, le gouvernement exhorta les patrons à « ne pas les laisser déraiper ». À la fin de l'année, leur blocage se traduisait par une

importante perte de pouvoir d'achat pour le monde du travail. C'était aussi significatif aux travailleurs qu'ils ne verraient pas le gouvernement de gauche soutenir leurs revendications. Loin d'être de leur côté, il soutiendrait les intérêts du grand patronat comme l'avait fait la droite avant lui.

De fait, ce n'était qu'un début. Un nouveau plan d'austérité fut annoncé en mars 1983. Lorsque les travailleurs de l'automobile entrèrent en grève cette année-là, Mauroy dénonça « une grève des ayatollahs » et envoya les CRS déloger les grévistes de Talbot Poissy qui occupaient l'usine. En 1984, il annonça la suppression de 21 000 emplois dans la sidérurgie, alors qu'il avait affirmé qu'il n'y tolérerait aucun licenciement. Toutes ces mesures du gouvernement Mitterrand furent ressenties comme des trahisons, provoquant rancœur et écoeurement parmi les travailleurs. Beaucoup désertèrent les syndicats. Au même moment, le Front national, qui n'était alors qu'un groupuscule, commença son ascension.

Au lendemain de l'annonce du blocage des salaires, notre camarade Arlette Laguiller écrivait dans l'éditorial des bulletins d'entreprise de Lutte ouvrière : « Ils avaient promis de faire payer les riches, ils font payer les pauvres. » Un tel scénario s'est reproduit depuis à chaque fois que la gauche est revenue au gouvernement, même si les sempiternels défenseurs d'une Union de la Gauche censée « changer la vie » voudraient bien le faire oublier.

Daniel Mescla



L'élection de Mitterrand fêtée à Saint-Brieuc, le 10 mai 1981.

Éboueurs de Vannes : une grève victorieuse

Il y avait longtemps que la colère montait dans le service de collecte des déchets de l'agglomération vannetaise. Quand la CGT a appelé à une journée de revendication le 24 mai, 90 % des 47 agents ont arrêté les tournées à l'embauche de 5 heures du matin.

Avec 1 500 euros net pour dix ans d'ancienneté, 1 800 euros pour 22 ans au maximum des grades, les éboueurs n'ont pas accepté l'aumône de 50 euros brut

promise pour juillet. Face à l'inflation, ils ont décidé de revendiquer 100 euros net, pour tous et tout de suite. D'autant que malgré la mécanisation intervenue il y a

quelques années, les conditions de travail ne se sont pas améliorées, la direction en ayant profité pour allonger les tournées et réduire le personnel à un chauffeur et un ripeur au lieu de deux par camion.

Les déchets se sont rapidement accumulés partout dans les communes de l'agglomération, en particulier dans le centre historique

autour des colonnes de collecte qui remplacent les circuits individuels. Après quelques jours, le mouvement a commencé à s'étendre avec le renfort des éboueurs de la presqu'île de Rhuys.

Face à ce mouvement, la présidence de la communauté d'agglomération de Vannes a donné consigne à la population de ne plus sortir les bacs, dans l'espoir que celle-ci ferait alors pression sur les grévistes. Elle a par ailleurs tenté de casser le mouvement en payant des sociétés privées pour faire le ramassage dans le centre ancien, espérant que la population lui en saurait gré. Mal lui en a pris car la presse locale s'est fait l'écho, au contraire, d'un franc soutien aux grévistes malgré les désagréments. Comme le disait un habitant interrogé par un journal régional : « Ça va faire désordre, mais je les soutiens. »

Après une semaine de grève totale dans laquelle ils sont restés parfaitement

soudés, décidant en assemblée générale chaque action, chaque revendication et chaque étape de la négociation, les agents de la collecte des déchets ont fait céder leur patron. Après avoir tenté de jouer les gros bras en mobilisant des camions privés – que les grévistes avaient d'ailleurs commencé à bloquer – le président de la communauté d'agglomération a dû manger son chapeau et accepter de prendre une mesure dont il disait qu'elle était « hors de ses prérogatives parce que les salaires dépendent du point d'indice des fonctionnaires ». Il a accordé sur trois mois 85 euros net à tous les agents de la collecte des déchets, et aussi par extension à ceux du service des eaux, sous la forme de primes mensuelles. Il a dû aussi payer l'intégralité des jours de grève.

La victoire a été saluée en assemblée générale et les éboueurs ont repris le travail le 1^{er} juin.

Correspondant LO



LE TÉLÉGRAMME

Convention du travail maritime : la loi des armateurs

Les représentants des armateurs, des États et des syndicats de marins, réunis à Genève sous l'égide de l'Organisation internationale du travail (OIT), ont amendé le 16 mai la Convention du travail maritime, qui date de 2006.

Il s'agissait, d'après eux, d'améliorer le sort des gens de mer après que la pandémie de Covid 19 avait montré leur précarité. En effet, des centaines de milliers de marins au long cours, dans les flottes de commerce ou de pêche, sont restés bloqués des mois loin de chez eux, sur leurs navires immobilisés ou dans des centres de transit. Des centaines de milliers ont dû rester en mer et au travail deux années durant. De nombreux cas de dépression, de suicide, de désertion, d'extrême fatigue mettant en danger le bâtiment et l'équipage avaient été rapportés.

Les délégués à cette réunion ont péniblement accouché de quelques mesures qui en disent long sur les conditions de travail des marins. Dans un délai de trois ans l'OIT demande que « de l'eau potable de bonne qualité soit disponible pour les gens de mer », que « les États facilitent le rapatriement rapide

des gens de mer abandonnés, fournissent de l'aide médicale et rapatrient les restes des gens de mer décédés à bord », qu'on fournisse une connexion Internet et qu'on informe les marins de leurs droits. Tout cela n'était donc pas obligatoire !

En revanche, les armateurs ont obtenu que la réglementation du temps de travail ne change pas. Les contrats de onze mois à bord peuvent être prolongés. L'équipage doit travailler quatorze heures par jour, sept jours sur sept, sans jour de congé obligatoire. Le navire doit en effet faire route et s'arrêter juste le temps nécessaire au transbordement. Lorsqu'on sait qu'il y a en tout et pour tout 26 marins et officiers sur des navires de 400 mètres de long, emportant 24 000 conteneurs et valant, cargaison comprise, parfois plus d'un milliard de dollars, on comprend qu'ils soient épuisés.

C'est pire encore pour ce

qui concerne la pêche, qui est l'activité la plus dangereuse que puisse exercer un prolétaire actuellement, d'après les statistiques des pays européens. Il leur faut, par exemple, remonter un filet de plusieurs centaines de mètres, pesant plusieurs tonnes, à l'aide d'un énorme treuil, debout sur un sol mouillé qui tangué, y compris de nuit, sous la pluie, sans avoir dormi, et toujours au bord d'un plan incliné vers l'océan... C'est dans ces conditions que, le 11 mai, un chalutier chinois a coulé dans le golfe de Guinée, entraîné par son chalut sur une mer démontée. Cet accident, qui se répète sur toutes les mers du monde, a fait onze victimes.

Ces statistiques et ces règlements ne concernent en fait que les bateaux des grandes compagnies, dont les équipages et les armateurs sont parfois audités par des inspecteurs de l'administration, des syndicats ou des ONG, et dont les propriétaires doivent rendre quelques comptes et respecter quelques lois. Mais il en est bien d'autres qui ne connaissent que la loi



GETTY

du poing envers l'équipage et la loi de la jungle pour le reste. Ils fournissent pourtant une bonne partie du poisson consommé sur les cinq continents et opèrent bien des transports en cabotage. Cela ne se produit pas seulement sur les mers lointaines. Une enquête a par exemple révélé, le 21 mai, que les navires de pêche britanniques, opérant dans les eaux européennes, employaient illégalement des centaines de marins venus des quatre coins du monde. N'ayant pas l'autorisation d'entrer en Grande Bretagne, ils sont contraints de rester à bord les dix à douze mois que dure leur contrat

et travaillent parfois vingt heures par jour, pour quatre euros de l'heure.

Les avocats des grands armateurs affirment que ces dures conditions de travail sont compensées par de hauts salaires et qu'un marin philippin gagne cinq ou dix fois plus que son frère resté à terre. Peut-être, mais la Fédération internationale des gens de mer a signé, le 20 mai, pour que le salaire minimum soit porté de 648 dollars mensuels aujourd'hui (à peu près la même chose en euros) à 673 en juillet 2025. Aux conditions décrites plus, haut naturellement.

Paul Galois

Toyota – Onnaing : il faut du salaire en plus !

Depuis le 6 mai, l'usine Toyota d'Onnaing près de Valenciennes, où sont fabriquées les Yaris, est secouée par des débrayages pour les salaires.

Les hausses de prix, en particulier de l'essence (beaucoup d'ouvriers font des kilomètres pour venir travailler), les cadences toujours plus folles, l'annonce des profits record de Toyota, soit 20,7 milliards d'euros, tout cela avait convergé pour que le mécontentement s'exprime.

Partis d'un groupe de travailleurs de la ligne d'Assemblage, les débrayages sont restés minoritaires : 250 au maximum sur une équipe, dans cette usine qui compte 5 000 salariés en trois équipes. Mais ils

ont été vus d'un bon œil par de nombreux travailleurs, qui envisageaient de s'y joindre. Depuis, la direction de Toyota s'est efforcée de reprendre la main, soutenue par tous les syndicats, hormis la CGT. Suite aux premiers débrayages, elle a annoncé une prime de 500 euros pour tous (CDI, CDD, intérimaires), qui a été payée fin mai. Elle a aussi annoncé un calendrier de réunions avec les syndicats et a reçu avec eux une délégation de 14 grévistes.

En guise d'augmentation de salaire, la direction

n'a annoncé que 35,30 euros net, alors qu'autour plusieurs entreprises plus petites cédaient 100 euros ou plus. Cela a été pris par tout le monde comme un affront!

La semaine du 23 mai, elle a sorti les menaces: elle a annulé une réunion annoncée, convoqué à la place un à un les quatorze ouvriers qui avaient participé à la première réunion, et pas pour les féliciter bien sûr; elle a fait le chantage à la délocalisation, renforcé la pression dans certains secteurs; dans d'autres, où la pression est déjà maximum, elle l'a un peu relâchée. Elle a ainsi fait une démonstration de politique



patronale qui tente de jauger les rapports de force pour reprendre le dessus.

Pour le moment, les pressions ont eu un effet, mais ce qui est positif est que les ouvriers se sont mobilisés, et au-delà, ont vu à quel point la direction se démène pour reprendre du terrain, et donc les craint. Les travailleurs qui avaient débrayé ne s'étaient pas réellement organisés pour décider: ils voient aussi que cela les a desservis.

La mobilisation est un peu retombée, mais de petits débrayages se sont

encore produits dans la première semaine de juin, y compris samedi 4 juin, qui était travaillé pour l'équipe du matin. En tout cas, la conscience que les intérêts ouvriers sont inconciliables avec ceux des patrons et des actionnaires progresse. Et surtout on sait que les prix vont continuer d'augmenter et que la direction va continuer à bloquer les salaires et à aggraver les conditions de travail pour maximiser les profits: c'est elle qui va finir, inévitablement, par relancer la mobilisation.

Correspondant LO

Renault-Technocentre : les travailleurs de PEI ont gagné



Après six semaines de grève, les travailleurs de la société de nettoyage PEI, au Technocentre Renault dans les Yvelines, ont fait céder leur patron. Il se plaignait de ne pas pouvoir payer leurs salaires à 100%, faute d'argent.

Les travailleurs ont pu constater à quel point il se moquait d'eux quand il est arrivé aux réunions au volant d'une voiture de luxe, une Maserati.

Les agents de sécurité supplémentaires, les maîtres-chiens, les huissiers et la police, les manœuvres de la direction de Renault, qui est le donneur d'ordres, tout cela n'a pas réussi à les faire reculer. Bien au contraire, en se montrant aux différentes entrées de livraison du site et dans les pique-niques à la station-service où les hauts cadres de Renault allaient faire le plein de leur voiture de fonction, les travailleurs ont montré leur détermination.

Vendredi 3 juin, après une dernière manifestation dans le Technocentre, ils ont obtenu la fin du chômage partiel, le paiement des jours de grève et la possibilité pour les salariés qui le souhaitent de partir avec une prime de départ augmentée de 30%. Comme le disait une des grévistes: «On va reprendre le travail, la tête haute!»

Au cours de cette grève, ces travailleurs, venant de toutes les régions du monde, ont appris à se connaître et prouvé qu'il n'y avait pas de frontière en eux. Ils sont prêts à répondre aux prochaines attaques de leur patron ou de la direction de Renault, tous ensemble.

Correspondant LO

Reydel-Motherson : face à la grève, la direction revoit sa copie

Quelques jours avant la grève, la direction de Reydel-Motherson, un sous-traitant automobile installé à Gondécourt, dans le Nord, avait annoncé la suppression de la prime d'intéressement. Elle ne devait pourtant être que de 300 euros cette année, du moins pour ceux qui l'avaient complète, car elle est liée aux absences.

Mardi 31 mai, la direction a réuni chaque équipe, et a expliqué qu'elle n'avait pas d'argent pour payer la prime, mais que ce n'était pas grave car en juin, juillet et août on avait des bons salaires, grâce à diverses primes versées... Dans la bouche d'un directeur, un bon salaire d'ouvrier, c'est dix fois moins que le super-salaire des dix plus hauts de la société qui se sont augmentés, eux, de 10 à 25% cette année!

C'est ainsi que la direction a déclenché la colère et la grève à Gondécourt

(environ 400 travailleurs) mais aussi à Rougegutte (environ 450) près de Belfort et à Hérouville Saint-Clair (qui compte quelques dizaines de travailleurs) près de Caen. La grève a duré 24 heures et était presque totale. Bien des travailleurs en parlaient depuis longtemps: les salaires, très bas, n'ont augmenté que de 3% lors des négociations salariales annuelles et, avec l'inflation, la situation est de plus en plus insupportable. Des centaines de pièces sont produites chaque jour malgré les pénuries, les arrêts de

chaîne... et «on en a marre de travailler pour enrichir les actionnaires», entend-on souvent!

La détermination des travailleurs et la solidarité entre les sites ont payé. Aucun camion de planches de bord ou de panneaux de porte n'est parti pendant 24 heures. Finalement, mercredi 1^{er} juin en fin d'après-midi, la direction cédaient 405 euros net en plusieurs fois et une prime de fin de conflit de 100 euros brut, ce qui faisait plus que l'intéressement prévu.

Les travailleurs ont fait reculer la direction du groupe sur ce mauvais coup mais, comme beaucoup le disent, il faudra bientôt recommencer et imposer des augmentations de salaire importantes pour tous!

Correspondant LO

Aluminium Dunkerque : ça profite!

En début d'année, la direction d'Aluminium Dunkerque se plaignait de la hausse de l'électricité, indispensable à la fabrication de l'aluminium par électrolyse.

En fait, cela ne touchait qu'une partie de ses fournitures, car 60% étaient à un prix garanti qui n'avait pas bougé.

En outre, l'État est rapidement intervenu et a imposé à

EDF de fournir 20% de plus à un prix proche du prix garanti. Cela alors que sur le marché, le prix de l'aluminium produit avait quasiment doublé. Résultat, au bout de quatre mois, l'EBITDA (bénéfice avant impôts, intérêts, amortissements), qui mesure les profits réels d'AD, est déjà considérable, avec 49,3 millions d'euros. L'usine emploie environ

700 personnes avec les travailleurs intérimaires et sous-traitants, cela fait donc 17 600 euros de profit par salarié et par mois!

Sur six heures de travail, il y a une heure pour le salaire et cinq pour les profits patronaux. Mais ceux-ci ne retourneront pas vers l'État. L'aide au patronat est à sens unique.

Correspondant LO

Aéroport de Roissy : vers des journées de grève

Des journées de grève se préparent à l'aéroport de Roissy. L'une a été prévue par la CGT pour l'ensemble des travailleurs de la plate-forme mercredi 9 juin.

D'autres syndicats ont appelé séparément la sûreté (contrôle des accès, filtrage des passagers, surveillance des bagages, etc.) à faire grève dès le mardi 8.

Selon les entreprises, les salariés feront l'une ou l'autre des journées, voire les deux, et plus si affinité ! D'autres aéroports se rallient aux appels, comme Orly ou Marseille, et l'idée d'un mouvement progresse.

La revendication principale porte sur les salaires, avec 300 euros par mois pour tous. Elle apparaît plus que justifiée, vu ce qui a été perdu depuis des mois. En sûreté, dès l'annonce de la grève, les employeurs ont cédé préventivement 3,25 % d'augmentation, ce qui montre qu'ils craignent le mouvement. L'entreprise Securitas a annoncé une

prime de 300 euros à verser en juillet, mais sur critères. Au diable leur prime, disent certains, c'est d'un salaire qu'on a besoin ! Et 3,25 % n'est même pas la hausse des prix prévue pour l'année. Il y a donc toutes les raisons d'entrer en action.

Avec la reprise du trafic, les PIF, ces postes de filtrage qu'il faut franchir pour aller vers les salles d'embarquement, débordent de passagers. Au terminal F de Roissy par exemple, sur neuf postes qui devraient être ouverts, seulement quatre fonctionnent et, pour les salariés comme pour les passagers, c'est l'enfer. On en a aussi un exemple à l'aéroport d'Amsterdam-Schiphol : dimanche 22 mai, l'attente était telle que des passagers en sont venus aux mains, forçant le passage.

La police est intervenue, les salariés de la sûreté ont exercé leur droit de retrait et des vols ont été annulés.

Au-delà de la sûreté, l'ensemble des salariés de la zone pourraient se joindre à la journée du 9 juin. Les appels ont été relayés à Air France ou Servair, qui confectionne les plateaux repas des passagers, chez ADP (Aéroport de Paris), etc. Tous les travailleurs de la plate-forme ont subi les mêmes reculs lors de la baisse du trafic consécutive au Covid. Les intérimaires et contrats temporaires ont perdu leur emploi, d'autres n'ont pas pu supporter les baisses de rémunération dues au chômage partiel et sont partis. De grandes sociétés comme Air France ou ADP ont supprimé des postes par milliers. Et, aujourd'hui que le trafic reprend, les travailleurs subissent, en plus des bas salaires, l'aggravation des conditions de

travail déjà mauvaises. Le PDG d'ADP dit lui-même que 4 000 emplois manquent à l'aéroport de Roissy.

Les travailleurs ont conscience que les patrons ont besoin d'eux. Alors, qu'ils paient ! Ils ont largement de quoi le faire, vu ce qu'ils ont. Un chiffre le montre : si les dividendes versés aux actionnaires d'ADP étaient répartis entre tous les salariés de ce

groupe, cela ferait l'équivalent de 4 200 euros par mois pour chacun d'entre eux ! Il est vrai que cet argent provient aussi de l'exploitation de salariés de filiales étrangères et de sous-traitants de Roissy, mais cela montre qu'en réclamant 300 euros par mois les travailleurs sont encore loin de ce qu'on leur vole.

Correspondant LO

Park Hyatt Vendôme : un mouvement surprise



Dans le palace parisien de Park Hyatt Vendôme, situé à Opéra, les salariés ont des traditions de lutte : ils ont fait plusieurs grèves depuis 2013, dont une de 87 jours en 2018, qui leur ont permis d'obtenir des augmentations de salaire.

Depuis, les salaires n'ont pas bougé mais, avec l'inflation, le mécontentement n'a pas cessé d'augmenter. Après une première grève surprise mardi 15 mars pour demander une augmentation de salaire et les primes annuelles de deux années consécutives non payées à la faveur du Covid, les femmes de chambre, gouvernantes et équipiers étaient déterminés à remettre cela. Ils n'avaient en effet obtenu que 3 % d'augmentation.

Les femmes de chambre et gouvernantes ont été encouragées par la grève victorieuse, le jeudi 26 mai dernier, des salariés de l'hôtel Intercontinental voisin qui, après six heures de grève, avaient obtenu 7 % d'augmentation. Elles ont préparé leur mouvement et attendu le bon moment. Dimanche 29 mai, l'hôtel était en effet complet, avec 51 départs et autant d'arrivées, les autres hôtels dépendant de leur société sous-traitante étaient également complets et ne pouvaient envoyer du personnel pour les remplacer. Bien plus, la direction du Hyatt-hôtel ne pouvait pas ce jour-là mobiliser les

administratifs et autres agents pour aller faire les chambres. Étant donc en position de force, tout le personnel, au nombre de 30, s'est déclaré gréviste dès l'arrivée.

Une heure plus tard, l'un des patrons de la société de nettoyage STN, que la grève venait de surprendre dans son sommeil, appelait une déléguée pour la menacer : « C'est une blague ? Arrêtez vos blagues et remontez tout de suite ! C'est dimanche et la fête des mères : c'est de la trahison ! » Deux heures après, il devait la rappeler pour lui dire qu'il portait à 5 % l'augmentation et payait les heures de grève, ce qui a été aussitôt ressenti comme une victoire. La décision a été prise de reprendre le travail.

De nombreux autres mouvements se déclenchent dans des hôtels dont les patrons disent ne pas arriver à recruter du personnel, mais ne veulent pas pour autant payer les salaires qui permettraient de faire vraiment face au coût de la vie. Il faudra bien que ces patrons paient !

Correspondant LO

STG Rouen : en grève pour les salaires

Une partie des 70 salariés de l'entreprise de transport frigorifique et alimentaire STG Rouen, de Maromme en Seine-Maritime, filiale du groupe Hivest Capital Partners, sont en grève depuis le 1^{er} juin.

La colère a éclaté suite aux négociations salariales annuelles, durant lesquelles la direction a proposé une augmentation de 30 centimes de l'heure, dont 20 centimes immédiatement et 10 centimes en octobre.

Face à cette proposition misérable, les travailleurs

en grève réclament une augmentation de 1,5 euro de l'heure, afin de rattraper les baisses de pouvoir d'achat de ces dernières années. La direction n'a pas manqué de tenter de provoquer les grévistes et menace notamment deux d'entre eux de licenciement. Cela a au

contraire contribué à resserrer les rangs. Pour l'instant, plus de la moitié des chauffeurs et agents du dépôt sont en grève, soutenus par une partie du personnel administratif. Un piquet de grève est organisé devant l'entrée de l'usine. Pour beaucoup, seule la grève, y compris étendue à d'autres sites du groupe, permettra d'imposer un rapport de force à même de faire plier la direction.

Correspondant LO

Louvre Hôtels Group : en lutte pour les 300 euros

Depuis le 26 mai, des dizaines de salariés du groupe Louvre Hôtels sont en grève reconductible pour des augmentations de salaire et l'amélioration des conditions de travail.

Ils sont par exemple 24 à Gennevilliers devant l'hôtel Campanile. À Suresnes, ce sont les salariés des hôtels Campanile et Première classe qui sont en grève depuis le 26 mai. Pour l'instant la direction ne répond rien.

Mais quand les « invisibles » commencent à se faire voir, c'est cela qui compte. Car Louvre Hôtels Group se présente comme une filiale du groupe Chinois Jin Jiang et posséderait lui-même plus de 1 200 hôtels dans le monde, dont 800 en France.

Ceux qui ont commencé à revendiquer peuvent être un exemple pour tous les autres salariés.

Correspondant LO



Devant le Campanile à Gennevilliers.

Ehpad Orpea – Chartres : contre la provocation du patron

Le 3 juin, les salariés de l'Ehpad Orpea Les Jardins de Chartres se sont mis en grève, comme un certain nombre d'autres établissements du groupe à l'échelle du pays.

Les banderoles accrochées aux grilles sont vues par de nombreux automobilistes, dont beaucoup klaxonnent en signe de solidarité.

La goutte d'eau qui a fait déborder le vase a été l'annonce par la direction de la suppression cette année de la prime d'intéressement, soit environ 750 euros, alors que le groupe ne cesse depuis des années de s'enrichir, sans doute en détournant délibérément des fonds publics. Mais les raisons de

la colère sont multiples : le sous-effectif chronique, la maltraitance institutionnalisée, le rationnement sur tout (nourriture, protections pour ceux qui en ont besoin, médicaments), le mépris des directions. Ainsi le personnel réclame depuis des mois une collation la nuit pour les quelques résidents qui en feraient la demande... sans réponse de la direction.

Afin d'assurer tout de même un minimum de bien-être aux résidents,

le personnel en est à partager ses repas avec eux. L'Ehpad a aussi fonctionné pendant des mois sans direction, un directeur basé à Orléans passant simplement une fois par semaine. Ce qui prouve d'ailleurs que le personnel est tout à fait capable de faire tourner l'Ehpad tout seul.

La direction a mouillé sa chemise pour s'opposer à la grève en menaçant les non-titulaires de ne plus les réembaucher si elles rejoignent le mouvement, et en disant aux titulaires : « *Pensez aux résidents.* » Elles ont répondu que justement, en faisant grève, elles ne pensent qu'à eux.



Elles réclament des effectifs et des moyens suffisants pour prendre en charge les résidents correctement, des formations pour les non-titulaires – car le métier de soignant ne s'improvise pas, il s'apprend – et une juste rémunération de leur travail. À l'intérieur de l'établissement, les titulaires en grève et les non-titulaires portant

un badge « soutien à la grève », laissent exploser leur colère, soutenus par les résidents et leurs familles.

La force des salariés, c'est leur capacité à s'organiser pour défendre leurs intérêts mais également les intérêts de ceux qui ne peuvent plus se défendre. La vieillesse ne doit pas être une source de profit.

Correspondant LO

Psychiatrie : "Monpsy santé" ne satisfait personne

Suite à l'importance prise par la question de la santé mentale durant la pandémie du Covid, Olivier Véran, ministre de la Santé, avait promis de rembourser les consultations de psychologues via le dispositif Monpsy santé.

Sur le papier, cela semblait répondre à la demande de nombreux professionnels de la santé mentale, qui savent que le coût des soins empêche beaucoup de personnes de consulter un psychologue. Cependant, derrière ces belles paroles, il y a la réalité d'un

gouvernement pour qui la santé psychique, domaine trop peu rentable, ne compte pas vraiment. Les CMP (centres médico-psychologiques) et l'hôpital n'ont pas les moyens financiers et humains pour remplir leur mission de service public. Il s'agit de faire reposer sur

les psychologues les manquements de l'État, certainement pas de rendre l'accès aux soins plus facile.

Et puis, Monpsy santé est un dispositif profondément gênant pour les patients, qui sont contraints d'exposer leur intimité psychique devant plusieurs professionnels différents, doivent remplir des conditions très restrictives pour bénéficier de huit malheureuses séances d'une demi-heure par an, souvent

bien insuffisantes pour entamer une thérapie conséquente. Toutes ces raisons ont poussé l'ensemble de la profession, particulièrement unie pour l'occasion, à boycotter le dispositif depuis sa création.

Avec le changement de gouvernement, la nomination à la Santé de Brigitte Bourguignon ne laisse rien présager de bon. Précédemment ministre déléguée à l'Autonomie, elle a permis, voire favorisé, la situation

inadmissible constatée dans les Ehpad. D'ailleurs, elle a d'ores et déjà promis de continuer dans la lignée de son prédécesseur et a refusé elle aussi de prendre en compte les problèmes soulevés par les psychologues. Ceux-ci ont donc décidé, en plus de poursuivre le boycott du dispositif Monpsy santé, de faire grève et de manifester partout en France le vendredi 10 juin.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS?

Lutte ouvrière

**Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste**

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quatre-vingt-dix-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 – Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. – Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve – Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 – ISSN 0024-7650 – Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) – Dépôt légal juin 2022.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. On peut nous soutenir financièrement par carte bancaire sur notre site ou nous adresser un don par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, pré-

nom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser

un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière : à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
Destination			
France, Outre-mer	25 €	50 €	18 €
Outre-mer avion	33 €	65 €	20 €
Reste du monde	43 €	85 €	25 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet
www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org
Vidéos www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Audio-LO www.lutte-ouvriere-audio.org



Avec le soutien de
**NATHALIE
ARTHAUD**

**LE CAMP DES
TRAVAILLEURS**

**lutte
ouvrière**

Le 12 juin, pour faire entendre le camp des travailleurs, votez **Lutte ouvrière**!

Lutte ouvrière présente des candidats dans les 546 circonscriptions de métropole et de l'île de La Réunion. Avec les candidats de Combat ouvrier aux Antilles, cette présence s'étend aux huit circonscriptions de Martinique et de

Guadeloupe. Ces femmes et ces hommes ne sont pas des politiciens professionnels et ne cherchent pas à faire carrière. Ils se présentent pour que le camp des travailleurs puisse exprimer un vote de conscience.

Voter Lutte ouvrière le

12 juin, c'est affirmer que, quelle que soit la majorité qui sortira des urnes, les travailleurs devront se battre pour défendre leurs intérêts et offrir à la société un autre avenir que l'inflation, le chômage et la guerre.

Aurélie Jochaud, infirmière, en Seine-Saint-Denis

Candidate dans la 7^e circonscription de Seine-Saint-Denis (Montreuil et Bagnolet), je vois depuis des années la situation dans les hôpitaux se dégrader. Depuis la pandémie du Covid, elle s'est fortement accélérée. Beaucoup de services ferment des lits faute de soignants. Dans le service d'hématologie de l'hôpital Saint-Antoine – Assistance publique – Hôpitaux de Paris (AP-HP) où je travaille, 17 lits sont fermés. Ce sont 30 lits de fermés en Chirurgie digestive et neuf en Gériatrie...

Pendant la crise du Covid, bien des collègues pensaient que le gouvernement allait prendre conscience de la situation catastrophique des hôpitaux pour

améliorer les conditions de travail et pallier le manque d'effectifs. Mais, deux ans après, le bilan est nul, et rien de tout cela n'a été fait. La conséquence est que bon nombre de soignants ont préféré fuir, ayant la possibilité de trouver un emploi en intérim ou en libéral leur permettant de choisir leurs horaires et d'être mieux payés.

La situation que je décris pour mon hôpital est semblable à l'hôpital André-Grégoire de Montreuil, où 67 postes de soignants sont vacants, dont 40 d'infirmières. Par ailleurs, le manque de sage-femmes a entraîné le blocage des inscriptions en Maternité.

Face à cette situation déplorable, c'est bien nous, les



travailleurs hospitaliers, qui savons quels moyens manquent et ce qu'il faudrait faire: augmenter les salaires, et améliorer les conditions de travail en embauchant massivement dans tous les services. À l'échelle d'un hôpital comme de l'ensemble de la société, ce sont ceux qui font tout tourner qui sont les mieux placés pour diriger.

Florence Defrance, ingénieure, en Ile-et-Vilaine

Ingénieure de profession, je me présente dans la 2^e circonscription d'Ile-et-Vilaine et Laurent Gaudin, mon suppléant, est agent de sécurité.

Travaillant depuis plus de trente ans dans un grand groupe de télécommunications, mes collègues et moi-même avons connu une série ininterrompue de restructurations, qui n'ont pas cessé de dégrader nos conditions de travail. Non seulement les patrons ont réduit les effectifs de façon continue, mais ils ont utilisé la division du groupe en filiales pour créer des différences de traitement entre les travailleurs et favoriser l'extension de secteurs aux

conditions de travail plus défavorables.

Si nous sommes une majorité dans mon secteur à avoir un statut d'ingénieur, cette politique a fait prendre conscience à beaucoup que leur salaire, meilleur que celui d'un ouvrier, ne les empêche pas de subir l'exploitation et de n'avoir pour se défendre que la mobilisation collective et la grève. Et il y a eu des succès dans ces mouvements qui ont regroupé des collègues de différents statuts, embauchés directement par le groupe ou sous-traitants. Ils ont soudé notre communauté de travail au-delà des divisions factices entretenues par les patrons.



Je me présente aux élections législatives pour dire qu'au sein d'une entreprise comme à l'échelle de l'économie tout entière, la conscience d'appartenir à une même classe d'exploités est vitale pour les travailleurs. Elle est une arme contre le poison de la division entretenue par les capitalistes et les politiciens à leur service.

Kévin Gardeau, balayeur à Tours-Métropole

Candidat dans la 4^e circonscription d'Indre-et-Loire, je travaille à Tours-Métropole au service de la propreté urbaine comme balayeur. Avec mes 1 700 collègues de la propreté urbaine, de la collecte, de la voirie et d'autres services, nous assurons l'entretien des rues de la ville, le ramassage des ordures ménagères et bien d'autres tâches indispensables.

Comme partout, les conditions de travail se dégradent et nous travaillons en sous-effectif depuis très longtemps. Les salaires sont gelés depuis des années et nous avons décidé la grève le mois dernier pour obtenir une augmentation. Après treize jours d'un mouvement qui a touché plusieurs centaines de travailleurs des différents services, nous avons réussi à arracher une augmentation mensuelle de 120 euros net.

Notre détermination et notre organisation nous ont permis de tenir tête à notre



PHOTOS: V. VIENNET ET LO

direction et aux élus, qui ont mis pendant douze jours sur notre épuisement avant de reculer.

Au-delà de l'augmentation arrachée, il y avait parmi les grévistes la fierté d'avoir relevé la tête. Cette force que l'on ressent au sein des travailleurs dès qu'ils s'organisent et entrent en lutte, même à petite échelle, serait immense et invincible à l'échelle de l'ensemble du monde du travail pour inverser le rapport de force face à la grande bourgeoisie capitaliste et à l'État à son service.

L'obstruction d'une préfecture

Lutte ouvrière proteste contre l'attitude de la préfecture de l'Hérault, suite à laquelle les électeurs des neuf circonscriptions du département risquent de ne pas trouver dans leurs bureaux de vote les bulletins de ses candidats. En effet, à la suite de la panne d'un camion, leur livraison a subi un retard et la préfecture en a tiré prétexte pour refuser de les réceptionner.

Ce refus est scandaleux et discriminatoire, car ce retard de 24 heures indépendant de notre volonté laissait encore largement le temps aux services préfectoraux d'acheminer le matériel dans les mairies avant le vote du 12 juin, et ainsi de garantir aux électeurs toutes les possibilités de vote. Ce type d'incident est d'ailleurs fréquent pour tous les candidats et bien des services

préfectoraux savent en tenir compte. Au lieu de cela, ceux de l'Hérault ont maintenu leur choix, obligeant ainsi les candidats de Lutte ouvrière à assurer eux-mêmes l'acheminement de leurs bulletins de vote vers les 342 communes du département. Ils feront tout leur possible pour les faire parvenir à temps dans les mairies et appellent leurs soutiens à les y aider.

Lutte ouvrière proteste contre des décisions administratives qui voudraient censurer d'avance le vote des électeurs à un moment où les travailleurs et les couches populaires sont particulièrement victimes de l'évolution politique et sociale. Ces décisions n'impressionneront pas ceux qui nous soutiennent et en aucun cas elles ne nous feront taire.

**Communiqué
de Lutte ouvrière**

À nos lecteurs et électeurs

Lutte ouvrière a fait imprimer à destination des bureaux de vote des bulletins à hauteur de 50% du nombre d'électeurs inscrits, en plus des bulletins envoyés à domicile. Il y aura, par exemple, 500 bulletins pour un bureau de 1 000 électeurs. Cela devrait suffire, à condition que nos bulletins soient bien répartis.

Nous serons reconnaissants à nos lecteurs et amis de nous aider à le vérifier, par exemple en allant voter dès 8 heures. Si nos bulletins manquaient, merci de nous en avertir aussitôt: par téléphone: **01 48 10 86 20** ou par courriel: **contact@lutte-ouvriere.org** Merci à tous!